



ORGANE TRIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

DIRECTION-REDACTION
Rue Gabrielle 59 - 1180 Bruxelles
Tél. : (02) 345 61 32

ADMINISTRATION
Rue des Fusillés 21 - 1340 Ottignies
CCP 000-0344969-37: Fraternelle des Chasseurs Ardennois, Arlon

MSA — AN XIX



Hommage au Monument du 10^e de Ligne où la Marche du Souvenir et de l'Amitié prend traditionnellement son départ.

De g. à dr.: le colonel Babette, commandant de l'Ecole d'Infanterie et président du comité organisateur; le général-major Magon, commandant la 1^{re} Division, qui accomplit la marche en entier; le lieutenant-colonel BEM Marchal, commandant du 3 ChA.

LISTE D'ADRESSES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIRIGEANTS DES SECTIONS REGIONALES

PRESIDENT D'HONNEUR: Général-major e.r. Lucien CHAMPION — Boulevard du Souverain 213, Bte 1A — 1160 Bruxelles

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marcel LEURIS
Rue du Péntender 15
5406 Waha
Tél. (034) 31 53 45

PRESIDENT NATIONAL et Rédaction du Bulletin:

Albert HUBERT
Rue Gabrielle 59, Bte 2
1180 Bruxelles
Tél. (02) 345 61 32

VICE-PRESIDENTS NATIONAUX:

Joseph ANDRE
Rue des Marseux 10
6870 Gouvy
Tél. (080) 51 73 73

Jean GÖFFART
Rue des Rogations 86
6800 Saint-Hubert
Tél. (061) 61 19 56

Marcel JACQUES
Rue d'Orval 22
6820 Florenville
Tél. (061) 31 31 12

Georges GILSOUL
Rue de Bruxelles 60
5000 Namur

SECRETARIE NATIONALE:

François GUIOT
Boulevard Lambert 250
1030 Bruxelles
Tél. (02) 218 45 73 ou
(02) 218 78 79

TRESORIER NATIONAL:

Fernand CROCHET
Rue de Bastogne 171
6700 Arlon — Tél. (063) 22 73 13

C.C.P. de la trésorerie
nationale de la Fraternelle:
000-03494969-37

TRESORIER NATIONAL-ADJOINT:

Charles GRIMONSTER
Rue de Villèle 41, 6700 Arlon
Tél. (063) 22 44 68

ADMINISTRATEURS: Administrateur du bulletin:

Albert GUSTIN
Rue des Fusillés 21
1340 Ottignies-LLN
Tél. (010) 41 03 31

Administrateurs-Conseillers:

Jacques ARNOULD
Tulpenaan 30
1900 Overijse
Tél. (02) 957 07 06

Colonel e.r. Louis MARLIERE
Avenue Henrijean 15
4880 Spa
Tél. (087) 77 18 84

Colonel e.r. René MOINY
Boisfont 4
5340 Gesves 43
Tél. (083) 67 72 18

Délégués des sections:

Emile ANSELME (Huy)
Marcel ANTOINE
Avenue Baron Fallon 13
5000 Namur

Jean ERICART (Liège)
Kleber CADY (Bastogne)
Roscus CATIN (Vielsalm)

Joseph COLARD (Bouillon)
Auguste COLLE (Brabant)

Emile COLSON (Betrrix)
Colonel e.r. Arthur DERILLE
Rue du Gobelet 4
6711 Vaux (Etalle)

Tél. (063) 45 50 87
Roger FRANÇOIS (Florenville)

Joseph LABOUESE (St-Hubert)
Lucien MASSIN (Virton)

Joseph MOUZON (Neufchâteau)
Désire PIRLOT (Marche)

Victor SELECK (Erezée)
Jean SIBENALER (Arlon)

Léon SPOEDINNE (Aix)
Donia WIDART (Houffalize)

5335 Chevrolot
Tél. (083) 21 17 50

ARLON

C.C.P. 000-0980849-82

Jean SIBENALER
Rue de Diekirch 128, 6700 Arlon
Tél. (063) 22 20 93

Secrétaire:
Alphonse COLLETTE
Rue de la Libération 5, 6702 Atter
Tél. (063) 22 46 81 (privé)

Tresorier:
Fernand CROCHET
Rue de Bastogne 171, 6700 Arlon
Tél. (063) 22 73 13

ATHUS - MESSANCY -
AUBANGE - SELANGE -
HALANZY

C.C.P. 000-0701206-90

Président:
Léon SPOEDINNE
Rue du Panorama 7, 6790 Athus
Tél. (063) 37 81 98

Secrétaire:
André PERIN
Rue de l'Athénée 6, 6790 Athus
Tél. (063) 37 61 59

Tresorier:
Jacky GERSON
Rue de Rodange 12, 6790 Athus
Tél. (063) 37 91 13

BASTOGNE - MARTELANGE -
VAUX-SUR-SURE

C.C.P. 000-0240928-77

Président:
Kleber CADY
Avenue de l'Indépendance 2
6650 Bastogne
Tél. (062) 21 37 66

Secrétaire:
Louis ZINJE
Avenue R. Baudouin 39
6650 Bastogne

Tresorier:
Jean WELLES
Rue des Roches 1
6650 Bastogne - Tél. (062) 21 17 79

BETRRIX - PALISEUL

C.C.P. 000-0280547-16

Président:
Edouard KLEBS
Grand-Place 22, 6800 Betrrix
Tél. (061) 41 13 89

Secrétaire-Tresorier:
Emile COLSON
Champs Simon 275B
6803 Herbeumont
Tél. (061) 41 10 76

BOULLON

C.C.P. 000-0512180-20

Président:
Roger HARDY
Quai du Fempart 4, 6830 Bouillon
Tél. (061) 46 67 06

SECRETARIE:

Joseph COLARD
Rue Georges Lorand 21
6830 Bouillon - Tél. (061) 46 75 14

Tresorier:
Clément PRAPIER
Rue Au-Dessus-de-la-Ville 9
6830 Bouillon - Tél. (061) 46 62 34

BRABANT

C.C.P. 000-0352242-35

Président:
Albert GUSTIN
Rue des Fusillés 21
1340 Ottignies-LLN
Tél. (010) 41 03 31

Secrétaire:
Eugène WAUTERS
Rue du Katanga 20
1190 Bruzailles - Tél. (02) 378 24 11

Tresorier:
Auguste COLLE
Rue La Tison 9
1040 Bruxelles - Tél. (02) 736 23 64

EREZEE

C.C.P. 000-0818871-94

Président:
Victor SELECK
Centre n° 42
6684 Dochamps

Secrétaire-Tresorier:
Roger THIRICIN
Rue de Davantatte 62
6684 Dochamps - Tél. (084) 44 40 02

ETALLE - HABAY - TINTIGNY

C.C.P. 000-0823962-44

Président:
Odon BODEUX
Quais 8 - 6733 Houdemont
Tél. (063) 41 11 30

Secrétaire:
Léon POSTAL
6735 Fratin (Ste-Marie s/Semois)
Tél. (063) 45 51 87

Tresorier:
Jacques RICHARD, r. Ridé 20, Harnisart
6730 Marbehan - T. (063) 41 15 97

FLORENVILLE

C.C.P. 000-0804897-88

Président:
Roger FRANÇOIS
Grand-Rue 15, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 10 44

Secrétaire:
Joseph BACK
Rue d'Orval 15, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 13 20

Tresorier:
Marcel JACQUES
Rue d'Orval 22, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 12

HOUFFALIZE

C.C.P. 000-0718009-15

Président:
Emile ANSELME
Rue Sainte-Yvette 109, 5200 Huy
Tél. (085) 21 25 43

Secrétaire-Tresorier:
Albert DESSAMBRE
Rue Victor Martin 4, 5250 Anthert
Tél. (085) 21 46 88

LIEGE - VERVIERS

C.C.P. 000-0900416-62

Président:
Jean ERICART
Rue des Chaleis 5
4220 Jemeppe (Seraing)
Tél. (041) 33 84 29

Secrétaire:
Marcel MOSSOUX
Rue des Génésis 20, 4111 Filémalte-
Grande - Tél. (041) 33 85 31

Tresorier:
Pot CHARLIER
Rue de Bierstet 51
4330 Grâce-Hollogne

MARCHE-EN-FAMENNE

C.C.P. 000-0325567-35

Président:
Désire PIRLOT
Route de Hologne, 5406 Waha
Tél. (084) 31 16 54

Secrétaire-Tresorier:
Emile DUMONT
Rue Hubert Gouverneur 12
5400 Marche-en-Famenne

NAMUR

C.C.P. 000-0364057-16

Président:
Georges GILSOUL
Rue de Bruxelles 60, 5000 Namur

Secrétaire:
Henri BOUCHART
Rue Grande 52, 5180 Godinne
Tél. (082) 61 23 03

Tresorier:
Léopold MISSON
Rue du Bas-de-la-Place 6, 5820 Spy
Jemeppe-sur-Sambre
Tél. (071) 78 57 60

NEUFCHATEAU - LIBRAMONT

C.C.P. 000-0715193-12

Président:
Joseph MOUZON
Rue de l'Église 50
Les Fosses
3736 Assenois
Tél. (063) 43 31 34

Secrétaire-Tresorier:
Théo LEDENT
Rue de St-Pierre 11
5600 Libramont
Tél. (061) 22 24 77

SAINT-HUBERT

C.C.P. 000-0800173-20

Président:
Jean GÖFFART
Rue des Rogations 86
5900 Saint-Hubert
Tél. (061) 61 19 56

Secrétaire-Tresorier:
Joseph LABOUESE
Rue du Home 24
6800 Saint-Hubert
Tél. (061) 61 15 42

VIELSALM

C.C.P. 000-0870976-13

Président:
Roscus CATIN
Rue des Combattants 8
6690 Vielsalm
Tél. (060) 21 64 77

Secrétaire:
Julien DUMONT
Rue de Rencheux 34
6690 Vielsalm - Tél. (080) 21 61 22

Tresorier:
Ernie GOOSSE
Avenue de la Salm 10
6690 Vielsalm
Tél. (080) 21 67 45

VIRTON

C.C.P. 000-0729100-48

Président:
Lucien MASSIN
Avenue Bouvier 110, 6762 Saint-Mard
Tél. (060) 57 73 04

Secrétaire-Tresorier:
Ghislain BAAH
Rue Station 22
6762 Saint-Mard

1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

Rue du Péntender 15
5406 Waha
C.C.P. 068-0627580-17
Tél. (084) 31 53 45

Président:
Colonel e.r. René MOINY
Secrétaire-Tresorier:
Marcel LEURIS

COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

J'avais programmé de faire expédier ce bulletin vers le 15 octobre. Je ne voulais, en effet, pas qu'il fût mêlé aux papalards électoraux, ni que l'un ou l'autre texte pût être interprété comme en rapport avec la foire politico-politienne. Toutefois, en raison de retards dans divers envois et parce que j'ai dû faire face à des obligations et des problèmes, il sera normalement distribué avec une semaine de retard. Le numéro du 4^e trimestre paraîtra dans la première quinzaine de janvier, en raison des surcharges à la poste en fin d'année. Il sera... léger pour des raisons budgétaires.

*

Je prépare ce texte le jour des élections et je n'y apporterai aucun changement en fonction des résultats. Quels qu'ils soient d'ailleurs, cela ne changera rien ou presque. D'autant qu'ils sont maintenant quasi connus d'avance par la grâce des sondages. On peut se demander si ce ne sont pas les entreprises spécialisées dans ces opérations qui, finalement, orientent le choix de nombre d'électeurs... et comme la plupart de ces «enquêtes» (!) sont payées par ceux qu'elles concernent, il est aisé de tirer des conclusions.

Il est une autre question qu'il est permis de se poser à propos des consultations électorales dans notre pays, lesquelles sont présentées comme un devoir civique. Pour la plupart des... citoyens, il s'agit d'une corvée et l'on pourrait, pour une fois, effectuer un... sondage sérieux aux fins de savoir quel serait le pourcentage d'abstentions si le vote n'était pas obligatoire. C'est le moment de rappeler un apophtegme de Rivarol:

«Il y a deux vérités qu'il ne faut jamais séparer en ce monde: 1^o que la souveraineté réside dans le peuple; 2^o que le peuple ne doit jamais l'exercer.»

A quoi, on peut ajouter une réflexion du grand philosophe chrétien Jacques Maritain:

«La tragédie des démocraties modernes est qu'elles n'ont pas réussi encore à réaliser la démocratie.»

Aussi, les déclarations grandiloquentes chaque fois répétées que les élections sont, cette fois, capitales pour l'avenir du pays font hausser les épaules à presque tout le monde, sauf ceux qui ont un intérêt direct ou indirect en la cause.

Il y a autre chose qui m'irrite et mérite le mépris dans les mœurs politiques actuelles: c'est la légèreté avec laquelle on change de parti par le jeu de sincérités successives. Jadis, avant que la politique ne devienne une profession, on connaissait une règle de fidélité à un idéal et au parti auquel on l'identifiait. Celui qui passait dans un autre camp était regardé comme un renégat. Aujourd'hui, on peut voir de ces politiciens voltigeurs siéger dans des partis et même occuper des fonctions ministérielles, avec des programmes totalement opposés, sans susciter le mépris qu'ils mériteraient.

En réalité, la démocratie est une fiction. Elle n'a jamais existé si ce n'est à Athènes, et encore était-elle loin d'être parfaite puisque les citoyens avaient seuls droit de cité, dans le sens restrictif du terme.

*

Mais, mes préoccupations sont tournées vers un problème de fond: l'avenir du pays.

Je ne me laisserai jamais de répéter ce qui devrait être une évidence pour toute personne de bonne foi, pour tous ceux qui veulent que la Belgique continue d'exister en tant qu'Etat: à savoir que jamais une expérience de fédéralisme à deux n'a réussi et ne pourra réussir. Parce qu'une telle formule est nécessairement fondée sur des dualités, des oppositions directes, donc des duels. Les spécialistes estiment que pour avoir des chances de survivre, une fédération doit être composée au moins de quatre partenaires, avec un point central ou territoire fédéral.

Alors qu'on me permette de souligner l'aberration de ce que certains dirigeants politiques appellent «fédéralisme d'union» et plus encore les tenants d'une confédération, laquelle réunit des Etats autonomes.

Un fédéralisme à quatre, plus un territoire fédéral, n'est pas facile à réaliser en Belgique, Certes, pour moi, la vraie Flandre s'arrête historiquement aux provinces de ce nom. Anvers a été durant des siècles dans l'orbite du Brabant et le Limbourg a fait partie de la Principauté de Liège jusqu'en 1792, sauf les villages de la Voer qui appartenaient au Duché de Limbourg, canton de Maestricht.

Il y a une autre solution à laquelle je suis personnellement fermement attaché depuis des dizaines d'années. A travers toute notre histoire, les provinces ont constitué le fondement de notre solidarité et de notre essor économique. La décentralisation très large devrait être fondée sur elles. Je n'aime pas le mot «fédération», car fédérer, c'est unir ce qui était séparé. On ne verra jamais réussir une fédération «fédéraliste» sur base d'une opération qui dissocie. D'autre part, «confédérer» signifie rapprocher des Etats qui étaient séparés.

C'est uniquement sur base d'une décentralisation ou régionalisation fondée sur les provinces que la réforme de l'Etat belge pourrait se faire de façon durable. Cela inclut une réforme du Sénat ou chambre haute dans le sens où cela existe notamment aux Etats-Unis, en Suisse, en RFA, en Autriche et en... URSS: à savoir une représentation égale pour chaque province: le Luxembourg = Anvers, en partant de l'idée que le problème du Brabant devrait trouver une solution nationale, tout comme Alaska = New-York et Nevada = Californie: deux sénateurs chacun.

*

Ceci est mon dernier éditorial que vous recevrez cette année. Aussi, je tiens à adresser, bien longtemps à l'avance, à tous mes lecteurs, aux membres de leurs familles et à tous nos autres amis, mes vœux de santé et de fêtes de fin d'année, et une heureuse année 1986. Nous aurons l'occasion de nous revoir en maintes occasions.

Mais, songez aussi à l'action que vous pouvez exercer en faveur de l'Union des Belges et de leur territoire, et contre les séparatistes.

Albert HUBERT,
Président national.

Les droits moraux et matériels des Combattants

Palmes et ordres nationaux

A propos de la suppression des palmés supplémentaires sur les Croix de guerre (cf. p. 8 du dernier numéro), précisons que l'OCM n'avait pas été informé de la décision ministérielle de les supprimer, prise en date du 27 mars 1981, de telle sorte qu'il continuait de les attribuer jusqu'au jour où... on a attiré son attention sur une DM... qu'il ne connaissait pas. Motif invoqué: il faut restreindre le nombre de décorations.

C'est sur cette lancée sans doute que le gouvernement, en période électorale, a décidé de quadrupler le nombre de distinctions honorifiques dans les Ordres nationaux pour le mouvement quinquennal 1985. Beaucoup de décorés avec palme auraient préféré la palme supplémentaire sur la Croix de guerre, qui récompense, elle, des mérites de guerre exceptionnels.

LES CARTES DE REDUCTION SNCB-SNCV-RTM (Suite et fin?)

Dans nos bulletins 139 (p. 8) et 140 (p. 31), nous avons annoncé, sur base de communiqués officiels que les cartes de réduction sur les chemins de fer, les transports vicinaux et les bateaux de la RTM étaient prolongées pour une durée indéterminée. Il a été communiqué depuis lors que cette prolongation automatique n'était valable que pour les cartes portant, en rouge, la mention sur fond jaune «1974-1985». En revanche, les cartes où figure la mention «Valable jusqu'au 31-12-1985» devront faire l'objet d'une demande de renouvellement. A adresser non pas à l'OCM mais au Ministère des Finances, Administration des Pensions, place Jean Jacobs 10, 1000 Bruxelles.

Attention:

1. Il faut mentionner le numéro du dossier de pension.
2. Il ne faut PAS renvoyer la carte que l'on possède, mais seulement à la réception de la nouvelle.

Par ailleurs, mettant fin à un long conflit (les élections ont parfois du bon), le ministre des Communications Herman De Croo a décidé que désormais, c'est-à-dire à partir du 1^{er} janvier 1986, les invalides de guerre en possession de la carte de réduction à 75 % ne paieront plus exactement que 25 % du tarif, mettant fin à un long conflit. Les cartes «Z» leur seront fournies à 25 % du montant de la carte ordinaire.

Les hôpitaux militaires et les invalides de guerre

Les invalides de guerre ont droit aux consultations gratuites dans les hôpitaux militaires. Par contre, les frais d'hospitalisation sont à charge de l'Institut National des invalides de guerre.

L'accès des invalides de guerre aux soins dans les hôpitaux reste cependant subordonné à l'autorisation du directeur de la formation, en fonction des possibilités et de la capacité de celle-ci.

Les invalides militaires du temps de paix bénéficient au sein des hôpitaux militaires de soins gratuits, mais uniquement pour l'affection causale de leur invalidité.

Lorsqu'un médecin militaire dirige un invalide militaire du temps de paix vers un hôpital civil, pour un traitement urgent ou non exécutable en milieu militaire, en rapport avec l'affection causale de l'invalidité, les frais en sont à charge du MDN.

Statuts de reconnaissance nationale

Renseignements fournis par le MDN:

Le nombre de demandes de reconnaissance au statut du prisonnier de guerre a été de 168.754; celui des bénéficiaires reconnus à part entière de 165.181, dont 4.097 posthumes, et de partiels 928; 2.645 ont été déboutés.

Pour le statut de résistant armé, 139.973 et autant de reconnaissances.

(NDLR: Faut-il en conclure que tous les demandeurs ont obtenu satisfaction?)

Pour le statut de l'évadé: 3.480 demandes, avec 2.574 bénéficiaires et 906 déboutés.

Enfin, le nombre d'agents de renseignements et d'action reconnus s'élève à 5.264.

LE DRAPEAU DE L'ARDENNE

Le drapeau aux couleurs vert et rouge, et à hure d'or que nous avons lancé, en 1973, lors de notre premier congrès d'Athus, a réalisé une percée foudroyante. Il flotte maintenant un peu partout, non seulement en Ardenne, mais aussi à Namur, à Vinkt, à Schaerbeek, etc.

Cet emblème de l'Ardenne est maintenant disponible * trois formats et deux versions, avec choix d'une seule hure ou de deux hures. De plus, les « » peuvent comporter trois attaches supplémentaires, dont deux aux extrémités opposées au côté hampe et la troisième au milieu de la partie supérieure. Ainsi, plus de difficulté pour une fixation orthodoxe, c'est-à-dire: boudoir du sanglier vers la droite.

Tenant compte des hausses des matières et des salaires, les prix de vente suivants sont désormais d'application, port et TVA compris:

DIMENSIONS	UNE HURE	DEUX HURES
2,50 m x 1,50 m	1.600 F	1.700 F
2 m x 1,50 m	1.400 F	1.500 F
1,50 m x 1,10 m	1.200 F	—

Répetons que nous ne prenons aucun bénéfice.

Nous recommandons la formule de la hure unique pour simplifier le travail.

COMMANDES: dans les sections ou au trésorier national adjoint.

(Adresses en page 2)

Cartes de réduction et rentes de veuves

Au troisième alinéa de l'article paru en page 8 de notre dernier numéro, il faut lire deux semestres au lieu de deux trimestres. D'autre part, il s'agissait là d'un rappel très sommaire. S'il fallait tenter de synthétiser toutes les dispositions légales et réglementaires sur les rentes de veuves et les réductions sur les transports, il faudrait au moins y consacrer deux pages de notre revue.

INIG

Prisonniers de guerre de six mois et soins de santé

Le Moniteur belge du 9 octobre a publié un arrêté qui prévoit, à dater du 1^{er} octobre 1985, la gratuité des soins de santé aux prisonniers de guerre ayant subi une captivité de six mois au moins et qui ne sont pas titulaires d'une pension d'invalidité. Il s'agit des soins médicaux, para-médicaux et pharmaceutiques, des hospitalisations ainsi que des appareils d'orthopédie et de prothèse.

Les intéressés doivent d'abord s'adresser à leur mutuelle avant de demander à l'INIG le remboursement des tickets modérateurs.

Un autre arrêté royal paru le même jour, fixe les modalités selon lesquelles l'Etat assure la gratuité des soins aux invalides de guerre et assimilés, aux orphelins de guerre, à l'intervention de l'INIG. Précisons qu'il s'agit d'une gratuité relative puisqu'elle est applicable dans le cadre de barèmes. Une commission chargée de réviser certains problèmes de remboursement sera constituée.

Fait de demande le 27/12/85

HABAY-LA-NEUVE

Dimanche 27 avril 1986

CONGRES NATIONAL

de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais

PROGRAMME

- 9 h 15 Rassemblement Place de l'Eglise à HABAY-LA-NEUVE
- 9 h 30 Messe
Homélie (N.D.L.R.: sera précisé au prochain numéro)
- 10 h 30 Formation du cortège
- 11 h 00 Défilé et Hommage aux Morts (Monument sur la Place)
- 11 h 30 ASSEMBLEE GENERALE à l'Institut de la Sainte-Famille - Avenue de la Gare
- 13 h 00 DEJEUNER, au complexe «LE PACHIS»

menu

Apéritif maison (servi à table)

Orange farcie aux fruits de mer

Potage Minestrone

L'escalope de veau à la Jurassienne
avec sa garniture (légumes) - purée

Dessert (gâteau maison)

Café

Boissons: Vin blanc: un tiers de bouteille

Vin rouge: une demi-bouteille
par personne

Un bar fonctionnera, à prix raisonnables.

Le repas est assuré par M. J. BAILLIEUX, Hôtelier-restaurateur - Hôtel du Clémaraux à AUBANGE.

Prix: 750 francs par personne

Instructions:

1. Aucune vente d'insignes ou quelque autre objet ne sera tolérée.
2. Arrivée des véhicules place de l'Eglise. Toilettes à gauche et au fond de la place.
3. Un délégué remettra à chaque conducteur de car les indications pour le prochain stationnement.
4. Incriptions:
Uniquement dans les sections
Paiements par les sections au CCP 000-0823962-4 de Fraternelle des Chasseurs Ardennais c/o RICHARD Jacques, rue du Ridé 13 - 6730 HARINSART MARBEHAN, pour le 10 avril 1986.
5. Le présent avis tient lieu de convocation à l'assemblée générale statutaire (Article 30 des statuts).

Tous les Anciens en béret vert.

On peut s'en procurer dans les sections.

LA CONSTITUTION PROGRESSIVE DE NOS UNITES

COMPLEMENTS ET RECTIFICATION

L'article paru en pages 4 et 5 de notre dernier numéro nous a apporté un certain nombre de réactions: marques d'intérêt, questions et aussi regrets que nous nous soyons limité aux premières Unités. «Et la création de «non-Bon Moto», nous écrit le général René Bergilze, qui met le président à l'amende d'une «bonne bouteille en guise de réparation». Et il ajoute «Serait-il définitivement tombé dans les oubliettes de l'histoire?». En vérité, notre propos était plutôt modeste. Nous n'avons pas voulu entreprendre un historique sommaire de toutes nos Unités, désirant seulement nous borner aux... premiers pas et rectifier ainsi des erreurs répétées en ce qui concerne certaines dates et certaines désignations. Je vais donc m'attacher à fournir des compléments, en ajoutant la rectification d'une erreur à propos du béret vert de nos artilleurs.

Le Bon Mo/ChA

Contrairement à ce qu'on a écrit trop souvent, la seule dénomination officielle de notre bataillon moto est «Bataillon Motocycliste de Chasseurs Ardennais» (Soulignons le «de» au contraire de la «Division des Chasseurs Ardennais»), en abréviation «Bon Mo/ChA». (DM n°s 4477 du 8.12.1939 et 10165 du 15.2.1940). Le lieutenant-colonel André BIKAR, alors à la Section historique des Forces armées et auteur d'un grand nombre de travaux exceptionnellement remarquables notamment sur les Chasseurs Ardennais, nous a communiqué, il y a quinze ans environ, les textes des DM en question, qui précisent que le Bon Mo/ChA est placé «sous les ordres directs du commandant du VII CA». Donc, l'appellation «Bon Mo/VII CA» est incorrecte. La seconde dépêche précitée (GQG - 3° Section), a pour objet: «Constitution sur pied de guerre du bataillon motocycliste de Chasseurs Ardennais» et est ainsi conçue: «Le bataillon motocycliste de Chasseurs Ardennais prendra son organisation de guerre à Bruxelles, à la date du 16 février 1940. Il sera caserné à Gembloux à partir du 23 février 1940...» Dans les faits, le capitaine-commandant BEM FLEBUS avait, le 6 décembre 1939, pris le commandement du Bon Mo/ChA à la caserne Prince Baudouin. Le noyau était constitué par les effectifs des compagnies moto dissoutes des 4, 5 et 6 ChA. Le 8 février 1940, le commandant Léon KREMER, promu major le 26.3.1940, assumait à son tour le commandement. Ajoutons que si le Bon Mo/ChA dépendait organiquement du VII C A, il fut, durant la campagne de mai 1940, affecté successivement à douze grandes Unités d'Armée: Groupement K, VII CA, Corps de Cavalerie français, 1 D Ch A, Corps de Cavalerie, 1 DC, 10 DI, 11 CA, IV CA, Groupement L, 1 D I, I CA.

La 2 D ChA

La 2 D ChA est issue de la scission, le 22 novembre 1939, de la Division des Chasseurs Ardennais. La base de la constitution de ses trois régiments fut fournie

par les échelons arrière des trois premiers régiments, établis en Ardenne. Seuls, les trois premiers bataillons étaient cyclistes. Les autres devaient être «portés» mais, au 10 mai 1940, on attendait toujours les camions... programmés.

4 ChA

Le 4 ChA, dédoublement du 1 ChA, fixé à Flawinne, est né lors de la mobilisation de 1939. Un Drapeau lui fut attribué par un arrêté royal du 31.8.1939 mais il ne fut jamais l'objet d'une remise officielle. Le chef de Corps était le colonel JANS, auquel succéda, le 18 mars 1940, le colonel BEM COETS. Le 1^{er} Bataillon (Cy) était directement aux ordres du VII CA. Il assumait des missions diverses: garde de destructions dans la région Lesse-Lomme, prêt à l'intervention dans l'entre-Sambre et Meuse en janvier 1940, garde de ponts Meuse dans le secteur 8 D I, etc...



Place du Carré à Bastogne: le général Jacquain procède à la reconnaissance du colonel Daumerie comme commandant du 2 ChA. Au second rang, le lieutenant-colonel BEM Chardome, un major que nous n'avons pu identifier et le capitaine Léon Krémer.

(André Moyen)



Le colonel H. Daumerie, deuxième chef de Corps du 2 ChA.

(André Moyen, Bruxelles)

Les deux autres bataillons tenaient des positions sur la rive gauche de la Meuse.

5 ChA

L'échelon arrière du 2 ChA, installé à Seilles-Andenne, devint le 5 ChA lors de la mobilisation. Un arrêté royal du 28.8.1939 lui attribua un Drapeau, qui ne fut pas l'objet d'une remise officielle. Son chef de Corps était le lieutenant-colonel Maurice L. BOURGIES, qui est le dernier de nos commandants de régiments encore vivant. Il est dans sa 93^e année. Comme pour le 4 ChA, les II et III étaient installés sur la position Meuse entre la PFN et la PFL, tandis que le I

s'était vu confier une mission délicate: la garde des destructions au sud de Namur, d'Yvoir à Dinant. C'était un secteur réservé à la 9^e Armée française du pauvre général CORAP, laquelle connut le triste sort que l'on sait. Mais, le 1/5 ChA fit, lui, honneur à son Drapeau: toutes les destructions sautèrent, même au contact direct des panzers de Rommel et consorts, avec des faits d'armes exceptionnels, notamment du lieutenant du Génie, DE WISPELRE au pont d'Yvoir et d'André DARCHÈ de Vance (peloton Pierre LEMERCIER) à l'écluse de Houx.

6 ChA

Le Centre de Renfort et Instruction du 3 ChA à Antheit (Huy) devint le 6^e Chasseurs Ardennais le 25 août 1939 et se vit octroyer un Drapeau, non remis officiellement, par arrêté royal du 31.8.1939. Son chef de Corps était le lieutenant-colonel BEM J.E. DE SMEDT. Il était lui aussi installé dans des positions sur la rive gauche de la Meuse, son bataillon cycliste s'étant toutefois trouvé, un court temps, sur la rive droite.

CRI/ChA

Le DRI/ChA rebaptisé CRI (Centre de Renfort et d'Instruction) se trouvait à Charleroi le 10 mai, d'où il fut envoyé à Pont-Saint-Esprit dans le midi de la France. Son chef était le général de réserve LAMBERT, avec comme adjudant-major, le commandant Nicolas CREMER. Il comprenait:

- Le 7 ChA, commandé par le colonel, futur lieutenant général, TRIEST, et composé de trois bataillons à quatre compagnies.
- Une compagnie Ecole (Cdt COURTOIS)
- Une compagnie Dépôts et Services généraux (Cdt ROSOUX)
- Un bataillon Moto (Cdt JAVAUX).



Le groupe d'Artillerie ChA à Arlon, 3^e B^e, classe 1934.

(Joseph Tichon, Grupont)

Nos artilleurs et le béret vert



Un artilleur ChA en 1939-1940. (André Alexandre, Pepinster)

Nous avons commis une erreur dans notre article précédent. Ainsi que nous l'a fait remarquer notre camarade Ghislain MACHUROT de Houdeumont, le Groupe d'Artillerie a continué de porter le calot ou bonnet de police à floche bleue jusqu'à l'automne 1938. J'aurais dû m'en souvenir. C'est, en effet, seulement quand le Groupe d'Artillerie détaché aux Chasseurs Ardennais est devenu le «Régiment d'Artillerie de la Division des Chasseurs Ardennais» que fut décidé que l'on y porterait aussi le Béret vert, avec toutefois, au lieu de la hure, deux canons entrecroisés, mais sans hure centrale (seconde erreur de notre part).

Le sort de nos Drapeaux

Les Drapeaux des 1^{er}, 2^e et 3^e Chasseurs Ardennais furent incinérés au QG du VI CA, le 28 mai 1940. Le Drapeau du 4 ChA fut brûlé par son chef de Corps le 26 mai à Dentergem et celui du 5 ChA, le 28 mai, au QG du VII CA. En revanche, le Drapeau du 6 ChA put être sauvé et enterré, durant toute la guerre à Rothout, dans la propriété de M. BURGRAVE. Il fut alors déposé au Musée de l'Armée. Quant à l'Etendard du 20 A, il fut également soustrait à l'ennemi et conservé par le porte-étendard, le lieutenant BLAMPAIN de Fosses (A noter que l'ordre du bataillon du 20 A indique comme porte-étendard le lieutenant LEGRAIN de la Louvière). L'emblème fut remis au Musée de l'Armée le 29 octobre 1945.

A.H.

HOMMAGE AUX ANCIENS DU 10^e DE LIGNE

A l'occasion du départ de la 19^e Marche du Souvenir et de l'Amitié, le 26 juin dernier, le colonel N.L. Babbette, commandant l'Ecole d'Infanterie et président du Comité organisateur, a prononcé un excellent discours devant le Monument aux 1500 morts du 10^e Régiment de Ligne, précurseur des Chasseurs Ardennais. En voici un extrait:

Dans quelques minutes, nous allons entamer la 19^e Marche du Souvenir et de l'Amitié fondée par le 3^e Chasseurs Ardennais.

Le SOUVENIR, nous le vivons face à ce monument aux morts du vieux et glorieux 10^e Régiment de Ligne.

Vieux et glorieux Régiment Arlonais, qui se distingua au cours de la première guerre mondiale pour la défense de notre sol et de nos libertés.

Quinze cents des siens payèrent de leur vie notre droit d'être libres et indépendants.

Vieux et glorieux 10^e de Ligne, qui donna naissance aux Chasseurs Ardennais. Ceux-ci s'illustrèrent à leur tour au cours de la seconde guerre mondiale et pour les mêmes raisons.

C'est avec honneur et fierté que l'Ecole d'Infanterie a repris les traditions de ce beau 10^e de Ligne et a la garde de son drapeau.

Ce monument est le premier maillon d'une longue chaîne du SOUVENIR constituée par tous les monuments que nous allons honorer au cours de ces quatre jours de marche.

Au-delà de ces monuments, nous penserons aux personnes à qui ils sont dédiés. Nous les lèrons revivre en nous et intérieurement nous leur exprimerons notre reconnaissance.

Car si nous vivons libres, c'est à elles que nous le devons.

Ne l'oublions jamais.

Versements
de soutien du bulletin

Exercice social 1984-1985

Report du 26.5.1985	44.898
Mme F. Reuter, Arlon	500
S. Loir, Jambes	300
Marcel Bosson, Bruxelles	225
Edgar Debot, Antwerpen	200
O. Dejardin, Etalle	200
Roger Wonville, Cuesmes-Mons	200
Mme Albert, Castagne	150
A. André, Theux	100
N. Harmand, Colfontaine	100
Pascal Mercier, Lives s/Meuse	100
Total au 20.9.85	46.973

Liste maigrichonne, ce trimestre. Merci d'autant plus chère aux donateurs.

Conseil
d'Administration

Le conseil d'administration, réuni à Arlon le 7 septembre, a procédé à l'installation de nouveaux administrateurs: le vice-président national Marcel Jacques, les administrateurs-conseillers Jacques Arnould et le colonel Louis Marlière, les délégués de sections Jean Bricart (Liège-Verriers), Kléber Cady (Bastogne-Martelange-Vaux s/Sûre) et Victor Séleck (Erezée). Il a été procédé à des commentaires sur les manifestations et cérémonies de l'année qui se termine et à l'examen du programme à venir, notamment en ce qui concerne le congrès national de Habay-la-Neuve, dont la préparation est déjà très avancée. En ce qui concerne le bulletin, il a été décidé de proposer à la prochaine assemblée générale de porter à 120 F la cotisation fédérale. Il fut aussi longuement question du mouvement quinquennal de distinctions honorifiques et traité de nombreux «Divers».

Hyménées

Le 3 août dernier, a été célébré à Bertrix le mariage de Jean Pierret, premier sergent au 1 ChA à Marche-en-Famenne, avec Mlle Martine Gillet. Le marié est le fils du Docteur Paul Pierret, médecin commandant de réserve ChA et de Mme Paul Pierret. Tous nos vœux de bonheur.

Notre ami, directeur général honoraire de l'ONAC et Madame René Dubucq nous ont fait part du mariage, le 28 septembre, de leur petit-fils Patrick Dubucq avec Claire Tombeur. Nos vœux de grand bonheur.

LA VIE DE LA FRATERNELLE



TROIS DATES A RETENIR POUR 1986

- 27 avril - Congrès national à Habay-la-Neuve
- 25 mai - 40^e Pèlerinage à Vinkt
- 25 au 28 juin - 20^e Marche du Souvenir et de l'Amitié

Décès du colonel F. WATTIEZ,
ancien commandant du 1 ChA

Nous avons appris par la presse le décès du colonel e.r. Fernand Wattiez, qui avait été chef de Corps du 1^{er} ChA de mars 1955 à février 1957. Il avait succédé au lieutenant-colonel Forget et fut le prédécesseur du colonel Firmn Remienne. Les obsèques se sont déroulées à Schaerbeek le 5 septembre, dans l'intimité.

A la Brigade
de Gendarmerie de Martelange

L'adjudant Bernard Pire qui commandait, depuis 1972, la brigade de gendarmerie de Martelange, après avoir été auparavant six ans à Huy et neuf ans à Juseret, a pris sa retraite. On gardera le souvenir d'un homme d'une parfaite courtoisie, sachant toujours faire preuve d'une grande sérénité en dépit des difficultés de sa tâche. Nous n'avons jamais eu qu'à nous louer de cet homme efficace auquel nous souhaitons une heureuse retraite.

Un Belge, président
du Comité international d'histoire
de la seconde guerre mondiale

A l'occasion du XVI^e congrès international de sciences historiques qui s'est tenu récemment à Stuttgart, réunissant plus de 2200 historiens de 59 pays, notre compatriote, M. Jean Vanwelkenhuyzen, professeur à l'ULB et directeur de notre Centre de Recherches et d'Etudes historiques de la seconde guerre mondiale, a été désigné en qualité de président du Comité international d'histoire de la seconde guerre mondiale.

Nous nous en réjouissons vivement, l'intéressé étant d'une compétence exceptionnelle et l'auteur de travaux qui font autorité.

VERSEMENTS DE SOUTIEN

pour le bulletin: exclusivement au

C.C.P. 000-0344969-37

Fraternelle des Chasseurs Ardennais,
Arlon.

CITATIONS

Il sied encore plus à un ministre de
dire des sottises que d'en faire.

(Cardinal de Retz)

Un grand ministre... est un phénomène
presque aussi rare qu'un
grand roi.

(John Stuart Mill)

3ChA - Salle d'honneur

APPEL AUX ANCIENS

Le 3^e Chasseurs Ardennais possède une salle d'honneur et de traditions relatant les hauts faits d'armes de nos unités et de leurs glorieux anciens.

Elle n'existe cependant que grâce à votre générosité à laquelle nous faisons de nouveau appel.

Tout don de pièces d'équipement, documents, photos, médailles (et qui sait? armes ou matériels) sera reçu avec gratitude et reconnaissance et trouvera dans notre salle la place qu'il mérite.

Prendre contact avec l'adjudant-chef TIQUE
Adjudant de Corps du 3 ChA
Quartier Ratz
6690 Vielsalm
Tél. 080/21.67.83 - Ext. 233
Privé (après 18 h.: 080/21.57.54).

SOUVENIRS DU S.S. ChA

Le «Service social du Chasseur Ardennais» fut officiellement créé, dans le Luxembourg, le 24 avril 1941, sans solliciter la moindre autorisation, pourtant requise, de l'occupant. On lui a opposé qu'il existait avant le 10 mai 1940 en présentant des documents

antidatés. Le président national, qui fut le secrétaire provincial du S.S. ChA, présidé par le gouverneur, baron René Greindl, a retrouvé dans ses archives sa première convocation à la Feldkommandantur d'Arlon. En voici photocopie.

Feldkommandantur 588
- Verwaltungschef -
- pol/vers -

O.U., den 9. Juni 1941.

An
Herrn Huber

A r e l .
Rue de Mersch

Betr.: Vereinigungen der Ardennenjäger.

Sie werden ersucht am Freitag, den 13. Juni 1941 auf der Feldkommandantur -Verwaltungschef- 30, Rue de Nothcab, Zimmer 13 in der Zeit von 9 - 12 und 15 - 18 Uhr vorzusprechen.

OKVR.

N.B. Création du S.S. ChA: 24 avril 1941.

Elle fut suivie de sept ou huit autres, le mécontentement à notre égard allant grandissant et les menaces se multipliant, jusqu'au jour de l'automne 1943 — j'ai oublié la date — où deux feldgendarmes sont venus me quérir à mon bureau pour me conduire auprès du Verwaltungschef, le docteur Möhring, nazi fanatique, qui m'enjoignit de cesser toute activité... séditieuse, ajoutant: je ne veux plus voir le nom des Chasseurs Ardennais nulle part, ni votre insigne, ni rien qui les rappelle... **Détail instructif et... amusant: lors de ma première convocation en 1941, je n'ai vu sur le bureau du major Bastanié que le double de celle-ci, fixé sur une tringle. En 1943, trois officiers ont déposé chacun sur le bureau de Möhring une haute pile de dossiers et ce dernier m'a dit: «Voilà tous les documents que nous avons constitués à votre sujet». Le 26 février 1944, à l'aube, la GFP a arrêté trente-six dirigeants et militants du S.S. ChA, dans la zone de l'O.F.K de Liège. Beaucoup ont réussi à échapper à l'arrestation. Les intéressés furent d'abord détenus à la prison de St-Léonard à Liège, puis envoyés à Louvain, d'où la plus grande partie fut dirigée sur des oflags et le camp de représailles de Sagan, d'autres étant renvoyés comme P.P. à la Citadelle de Liège et quelques-uns libérés. Notre Secrétaire national a découvert, il y a**

quelque temps, dans le dossier d'un des nôtres, aujourd'hui décédé, un document allemand et sa traduction en français pour le conseil de guerre d'Arlon. Le voici:

Oberfeldkommandantur 589
Kommandostab. section La/lc.
En campagne le 3 mars 1944
K/Krd.

TRADUCTION

Rapport du matin:

4) A l'occasion de la main-mise sur l'organisation défendue «Fraternelle des Chasseurs Ardennais» (anciens soldats) 36 membres dirigeants de cette association dont le comportement révèle qu'ils sont d'actifs propagandistes etc. ont été arrêtés dans le ressort de l'O.F.K. Après enquête par la G.F.P. leur transfert aura lieu vers Louvain Stalag 304.

Pour traduction conforme
Arlon, le 25 juin 1946.
Le traducteur juré du conseil
de guerre,
G. LEGRAND.

Vu pour copie conforme
Le Commissaire de l'Etat,
J. LANDENNE.

Il en résulte que dès avant les arrestations, on avait décidé de nous envoyer en Allemagne. D'autre part, on notera que les Allemands adoptaient l'appellation «Fraternelle des Chasseurs Ardennais», que nous n'utilisons pas... encore!

ON PARLE DE NOUS
OUTRE-ATLANTIQUE (1)

Saviez-vous qu'une des rares unités belges, la seule à ma connaissance, qui ait trouvé place d'honneur dans les wargames (jeux de guerre) (2) américains est celle des Chasseurs ardennais?

Le 3^{me} module de Squad Leader Gamette de Havallon Hill, Cresendo of Doom (le crescendo de la dévastation) présente en son scénario 25: Résistance à CHABREHEZ. (3)

Sans vouloir évoquer les règles complexes et merveilleuses de ce jeu de simulation de combat d'infanterie de la seconde guerre mondiale, voici reproduites in extenso une traduction de l'introduction à ce scénario:

«Dans les Ardennes belges, le 10 mai 1940, les Allemands qui fonçaient à travers les Ardennes réglaient facilement le sort des troupes belges peu armées.

A CHABREHEZ cependant, un petit groupe du 3^{me} régiment de Chasseurs ardennais de l'armée belge tenait une bonne position, bloquant la route du 7^{me} Bn de Rommel.

Bien que handicapés par l'obscurité naissante, les Allemands tentèrent de forcer le passage.

Ne disposant pas d'armes lourdes, les Chasseurs déclenchèrent un tir d'armes légères si précis que les motocyclistes furent repoussés de façon décisive. La percée de Rommel à travers l'Ourthe devra attendre le lendemain».

Dernière précision rapportée par les conseillers militaires aux auteurs du jeu:

«Seulement 58 T-13 I furent produits et ils équipèrent surtout la 2^{me} Division des Chasseurs ardennais».

- (1) Recueilli par le Sit Gd BORREMANS, petit-fils du trésorier du Brabant.
- (2) Des indications fort générales sur ces jeux sont parus dans le MEMO n° 5 de 1981 p. 38, justement celui présentant un dossier Chasseurs ardennais.
- (3) Cf. le combat de Chabrehez, par le Cdt. HAUTECLER (1) du Service Historique des Forces Armées Belges.

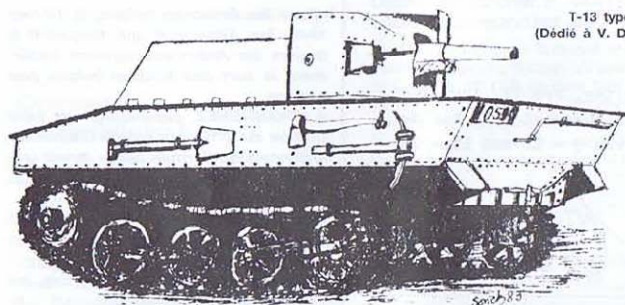
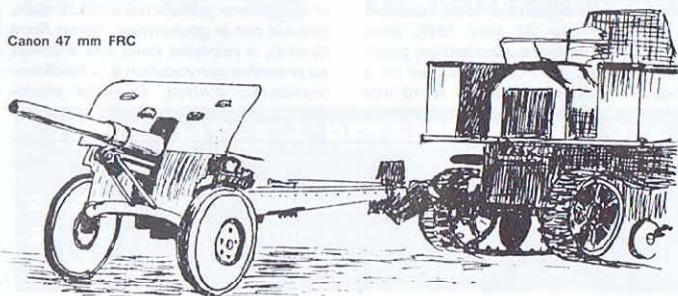
N'attends pas
à demain...
pour payer
la cotisation
1986

Les véhicules chenillés des Chasseurs Ardennais

par Jean-Pierre SONCK

Le début des années trente vit non seulement la naissance des Chasseurs Ardennais, mais également la motorisation de l'Armée Belge. Ainsi, dès 1934, quelques tracteurs Vickers Carden Loyd Mk VI furent livrés aux Chasseurs Ardennais pour tracter le fameux canon anti-chars de 47 mm FRC (Fonderie Royale de Canons). On trouva plus simple de le fixer sur son tracteur, mais le système ne donna pas toute satisfaction et l'expérience ne fut pas poursuivie. (1)

Canon 47 mm FRC

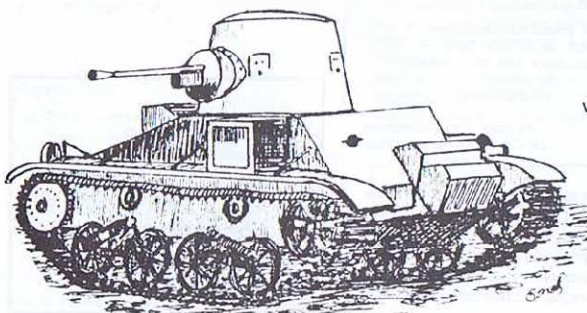
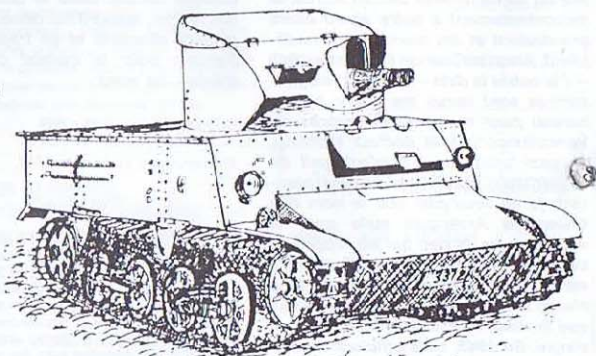


T-13 type I
(Dédié à V. DESPAS)

Les unités de Chasseurs Ardennais reçurent alors des chenillettes de même fabrication, dénommées T-13 type I, construites sous licence en Belgique, armées du même canon de 47 mm FRC et d'un fusil mitrailleur F.N. 7,62 mod. 30. Le canon était fixé dans une tourelle semi-sphérique (F.N.), dirigée vers l'arrière, dont le pointage était de 180° et l'élevation de 28°. Des volets blindés latéraux, rabattables, formaient casemate, le blindage avait 8 mm d'épaisseur et le poids total de la chenillette atteignait 4,8 tonnes. Son autonomie était de 400 km sur route et de ± 50 km en tout-terrain.

Quant au T-13 type III, plus élaboré, également en service aux Chasseurs Ardennais, il portait le canon de 47 mm dans une semi-tourelle à révolution totale et son blindage atteignait 9 mm, ce type III pesait d'ailleurs plus lourd: 5 tonnes. La vitesse était presque identique pour les deux types car ils étaient mus par le même moteur Vickers Armstrong de 6 cylindres 80 HP tournant à 2800 RPM.

T-13 type III



Vickers T-15

(1) «Guerre du Sanglier», Général e.r. L. Champion, Ed. L. Musin, Bruxelles, 1977 — «Artillerie», Jacques P. Champagne, Ed. Evriling, Arlon, 1982.
(2) Ce T-13 servait dans une unité de cyclistes frontière et fut capturé par les Allemands, quant à l'Utility B, elle faisait partie d'un lot vendu à la Hollande avant guerre.

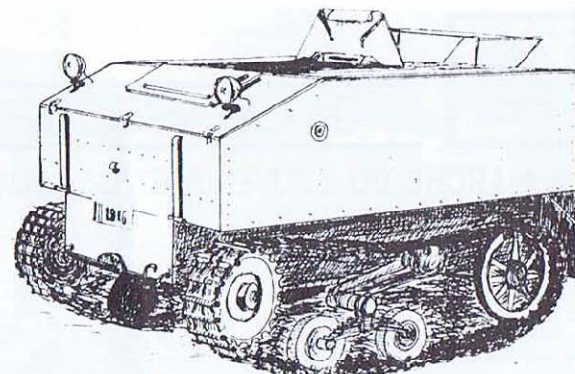
Dessins:
Toute reproduction est interdite sans l'accord de SONCK Jean-Pierre, Avenue Floralé 5 A, B-1180 Bruxelles.

Egalement en service aux Chasseurs Ardennais, le petit char Vickers T-15 de 4 tonnes, armé d'une mitrailleuse lourde de 13,2 mm et le petit tracteur blindé Vickers Carden Loyd Utility B de 2 tonnes utilisé pour le remorquage du canon de 47 mm sur roues.

Utility B

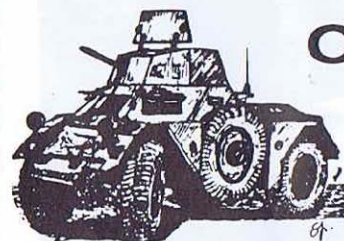
De tous ces véhicules d'avant guerre, très peu ont survécu. Un T-13 du type I fut retrouvé à Vienne, quasiment intact et est à présent au Tank Museum de Bruxelles, exposé entre un de ces fameux canons de 47 mm sur roues et un tracteur Utility B. (2)

Il semblerait qu'un autre T-13 survivant aurait été vu en Italie, dans un musée de Trieste.



La prise de Stanleyville en 1964

Il y a vingt-et-une années déjà que la révolte muléiste mit en péril la fragile République démocratique du Congo. En effet, vers la mi-août 1964, les rebelles simba occupèrent près des deux tiers du pays, mettant en danger la vie de centaines d'étrangers. L'Armée nationale congolaise, armée non contrôlée, avait battu tous les records de vitesse pour fuir les Simba, abandonnant armes et véhicules.



Dans les territoires acquis à la révolte, la situation devint rapidement critique pour les étrangers, surtout après les premiers bombardements aériens effectués par la Force aérienne congolaise.

Suite à une demande d'aide de la R.D.C., des équipes militaires belges débarquèrent de Belgique pour organiser des contre-attaques aux actions des Simba, en formant des colonnes avec les quelques troupes noires valables et quelques dizaines de volontaires étrangers.

La principale de ces colonnes fut organisée à la base de Kamina (Baka), par le colonel B.E.M. VANDEWALLE et ses équipes logistiques. Une des équipes venait du 3^e Chasseurs Ardennais. Partis de rien, ils réussirent à rassembler suffisamment de soldats noirs et blancs et suffisamment d'armement, de véhicules divers et de nourriture, pour entreprendre la reconquête de Stanleyville. Baptisée 5^e Brigade mécanisée, cette colonne gagna, par rail, air ou route, le centre de Kongolo, point de départ de l'offensive.

Le premier novembre 1964, la première partie de la 5^e Brigade, commandée par le Lt col. Liégeois, et baptisée Lima 1, se mit en route vers Kindu, surprenant les rebelles, elle atteignit cette ville le cinq novembre, y sauvant de la mort des dizaines d'otages.

Durant deux semaines, des renforts de troupes, de véhicules et de munitions affluèrent à Kindu, transportés par avions. Lima 1 se vit ainsi renforcé par Lima 2 et le 19 novembre 1964, l'Ommegang au complet s'ébranla vers Stanleyville, avec l'espoir d'arriver à temps pour sauver les nombreux otages. (1)

L'avant-garde de Lima 1 atteignit Stanleyville, le 24 novembre, soit deux heures après le parachutage du 1^{er} Bataillon para, renforcé par le 12^e Cie commando, lesquels avaient été aérotransportés en secret, de Belgique, par des C-130 américains.

Ommegang

par Jean-Pierre SONCK

L'action commune des para-commandos et des soldats de l'Ommegang permit le sauvetage de milliers de Congolais, «suspects de loyauté envers Léopoldville» et de plus d'un millier d'otages, européens pour la plupart. (2)

Jacques Cordy, du journal «Le Soir», écrivit à l'époque: «Si l'Ommegang a pu atteindre Stan et sauver autant d'otages, c'est incontestablement aux équipes logistiques prêtes par l'Armée belge, qu'on le doit. Ces officiers et sous-officiers belges engagés pour trois mois au Congo, ont assumé toute l'organisation de la 5^e Brigade».

N'oublions pas non plus les valeureux volontaires, Européens et Sudafricains, ni les unités katangaises et congolaises dont certains donnèrent leur vie dans cette aventure.

Revenus en Belgique, ceux de l'Ommegang se regroupèrent quelques années plus tard et formèrent une amicale, laquelle organise chaque année une exposition de photos sur l'Ommegang, pour commémorer leur magnifique aventure.



(1) Lima 2 était commandé par le Lt col Lamouille.
(2) Le malheureux docteur Carlson fut abattu avant l'arrivée des paras.
(3) Fait-il rappeler qu'Albert Liégeois commandait en mai 1940 le peloton qui se distingua à Rochelvaux-Wanne.



3. CHASSEURS ARDENNAIS

LA MARCHÉ DU SOUVENIR ET DE L'AMITIE

Cute le souvenir, la MSA permet de voir éclore et se développer une amitié durable entre civils et militaires. Confrontés durant quatre jours aux mêmes difficultés du «Marcheur» et unis dans la même joie de vivre près de la nature, ils ne peuvent que «lier» amitié naturelle. Cela représente pour beaucoup une parenthèse bienvenue dans notre monde fait surtout de béton et d'acier, voire d'indifférence.

Qu'il nous suffise d'assister aux retrouvailles annuelles pour ne plus douter de la valeur de cette amitié.

Conscientes de l'impact de la MSA sur nos jeunes et... moins jeunes participants, de nombreuses personnalités, tant civiles que militaires, tant belges qu'étrangères, accordent volontiers leur patronage à la MSA et participent souvent à l'une ou l'autre de ses étapes.

Elles encouragent ainsi les initiatives et les efforts soutenus que réclame la mise sur pied d'une telle manifestation.

Sur base des multiples témoignages lus ou entendus, il ne fait pas de doute que les objectifs de la MSA ont été pleinement atteints cette année encore.

Le lieutenant général Gysemberg, Chef Etat-Major Général, a écrit à propos de cette 19^e édition de la MSA:

«Une fois de plus, la Marche du Souvenir fut un succès et ceci grâce à une organisation méticuleuse. Une fois de plus,



A Bodange, Jean Bricart fleurit la Croix marquant l'emplacement où son père a trouvé la mort.

L'Amitié était présente dans les rangs où civils et militaires étaient unis dans un même effort.»

Il est à espérer que, durant de nombreuses années encore, la «Marche du Souvenir et de l'Amitié» réunira des mar-

cheurs toujours plus nombreux, venus de partout, dans un climat d'amitié pure et constructive, d'effort physique librement consenti et sachant encore se souvenir simplement des sacrifices consentis par ceux qui nous permettent de vivre un présent fait de liberté et d'envisager sereinement un avenir tout aussi libre.

Née en 1967, la «Marche du Souvenir et de l'Amitié» (MSA) visait un triple objectif: ranimer le souvenir des sacrifices consentis par nos anciens, dans un climat d'amitié sans détour, durant une marche dans un site qui ravirait les amis de la nature.

Du sud au nord, notre massif ardennais est traversé en quatre étapes journalières de plus ou moins trente kilomètres chacune, le long d'itinéraires choisis pour leur valeur touristique.

En cours d'étape, diverses cérémonies concrétisent le souvenir de tous ceux qui, par leur sacrifice lors de l'invasion de notre pays, ont permis, de nos jours, de mettre sur pied une manifestation toute empreinte d'amitié sereine et sans frontières.

C'est ainsi que chaque année, anciens et jeunes, ennemis d'hier, alliés d'aujourd'hui, civils et militaires de tous horizons, parcourent le théâtre des combats menés par les Chasseurs Ardennais.

Plusieurs temps forts sont à épinglez, notamment à Martelange au monument national des Chasseurs Ardennais, mais aussi à Bodange, Bastogne, Chabrehez et Rochelival où se sont couverts de gloire les Chasseurs Ardennais des 1^{er}, 2^e et 3^e Régiments.

Ils se souviennent en outre des maquisards du Bois-Saint-Jean, du sacrifice de nos alliés américains, britanniques et français, et s'inclinent, sans esprit de revanche, sur la tombe des soldats allemands à Recogne.

LA VIE DU BATAILLON

ACTIVITES PRINCIPALES

- Du 7 au 9 juin 85: période de rappel pour le cadre du 13 régiment léger.
- Du 5 au 12 juin 85: le Bn assure la garde à l'aéroport de Zaventem.
- Les 11 et 12 juin 85: la 3^e Cie réalise l'exercice «Bovigny» sur un objectif «bien» gardé.
- Du 26 au 29 juin 85: les marcheurs se retrouvent pour la 19^e édition de la Marche du Souvenir et de l'Amitié, toute empreinte de «souvenirs», d'amitié sans frontière et de... nos sites ardennais. Rendez-vous pour la 20^e!



Le brave porte-drapeau de Huy Edouard Michel, vétéran de la MSA, en tête de colonne.



Le monument aux morts de Houffalize fleuri par le général Magon et la bourgmestre Andrianna.

- Du 11 au 17 juillet: le Bn à nouveau à Zaventem.
- Le 1 août 85: le Bn incorpore deux Cie CI pour une période d'instruction d'un mois.
- Le 30 août 85: mutation des recrues vers leurs unités respectives.
- Le 2 septembre 85: nouvelle incorporation de deux Cie de recrues.
- Du 2 au 6 septembre 85: les Pl éclaireurs et mortiers se distinguent au CE Cdo de Marche-les-Dames.
- Le 20 septembre 85: on met la clef sous le paillason pour le cross Bn. Les recrues se comportent bien.
- Du 23 au 26 septembre 85: nos tireurs Mi.50 AA sont à Lombardzjide pour des tirs NON réalisables en garnison.
- A partir du 18 septembre jusqu'au 25 octobre: rappel théorique, mise sur pied et réalisation d'un exercice de cadre jusqu'au niveau Chefs de peloton.
- Du 30 septembre au 4 octobre 85: les éclaireurs du Bn sont en stage «Pionniers» à l'Ecole du Génie à Jambe.

ARRIVEES

- Le 3 juin 85: les Adjt COR André, du Bus de Warnaffe, Siccard, Van Hussen et Wyckmans venus de l'EI.
 - Le 25 juin 85: SLT Schneider venu du NM 56.
 - Le 5 août 85: Cdt Dossin venu de la coopération technique militaire belge au Zaïre. Devient S1. Première expérience en tant que «Chasseur Ardennais».
 - Le 19 août 85: le 1^{er} Sgt Wullepit venu de l'EI.
 - Le 22 août 85: le Maj Urbain venu de l'EM FI devient Comd2d Bn (un ancien du Bn)
 - Le 2 septembre 85: le Capr Ghysel venu de la coopération technique militaire au Zaïre.
 - Le 2 septembre 85: le Sgt Dampinne venu du 2 Chasseurs à pied.
 - Le 2 septembre 85: le Sgt Thys venu de l'EI
- Bienvenue et bon travail à tous!**

DEPARTS

- Le 24 juin 85: le Lt Troupin réintègre l'Arme Blindée.

- Le 3 juillet 85: le Capt Philippart passe au Ci N° 1 à Saive.
- Le 2 septembre 85: le Maj Mieciet reprend le 2 dépôt d'arme à Mons;

Merci pour les services rendus au Bn et plein succès dans vos nouvelles fonctions.

NOMINATIONS

- Le 26 juin 85: l'Adjt Canse est nommé au grade d'Adjt Chef
- Le 1 août 85: le Sdt VM Lehane est nommé au grade de Cpl.
- Le 1 août 85: les Sgt miliciens Copette, Goffart, Goubille, Tomberg, Vanasbeen et Vannoppen sont nommés au grade de Sgt de Res.
- Le 26 septembre 85: le 1^{er} Sgt Major Boulange est nommé au grade d'Adjt.
- Le 26 septembre 85: le Sgt Rauschen est nommé au grade de 1^{er} Sgt.

Vives félicitations à nos promus!

COMMISSIONNEMENTS

- Le 1 juin 85: les caporaux PAINDAVEINE, OTJACQUES et MONTOISY sont commissionnés au grade de Sgt de Res.
- Le 1 juillet 85: les Adjt COR suivants sont commissionnés au grade de SLT Res: Med Adjt COR Bastin, Med Adjt COR Duchateau, Adjt COR De Brouwer, Adjt COR Polain, Adjt COR Tassignon, Adjt COR Meunier, Adjt COR Janssen, Adjt COR Hurdebise, Adjt COR Leclercq
- Le 1 août 85: les caporaux miliciens Creemers, Delcourt et Hucbe sont commissionnés au grade de Cpl de Res.
- Le 1 août 85: le Sgt Anson est commissionné au grade de Sgt de Res.
- Le 1 août 85: le Sgt Laru est commissionné au grade de Sgt de Res.
- Le 1 août 85: les caporaux CSOR Colette, D'Elia et Collombon sont commissionnés au grade de Sgt de Res.

- Le 1 septembre 85: les Adjt COR d'Ursel, Hennen et Rousselle sont commissionnés au grade de SLT de réserve.
- Le 1 septembre 85: sont commissionnés au grade de Cpl les SM Percy, Vanhulle, Hennis, Leonard, Sevrin et Noel.

La nomination est proche!

CHEVRON D'ANCIENNETE

- Le 1 août 85: Sgt Otten: 1^{er} chevron
- Le 1 septembre 85: Sgt Wauthy: 1^{er} chevron - Sgt Schmitz: Second chevron - Cpl Kohn: Second chevron.
- Le 1 octobre 85: Sgt Pastuszenko: 1^{er} chevron - 1^{er} Sgt Motte: second chevron - 1^{er} Sgt Rauschen: second chevron - Cpl Archambeau: 1^{er} chevron.

Nos vives félicitations

BREVETS ET COURS SUIVIS

- Sdt VM Ryckers: cours d'infirmier;
- Cpl VM Simons et Sdt VM Boone: cours d'armurier;
- Sdt VM Bonnet: cours de mécanicien véhicules roues;
- Sdt VM Volange et Tilen: cours d'opérateur RTF.

Bel effort.

Admission dans le cadre de carrière

Le 1 mai 85: le Lt temporaire Raymond est admis dans le cadre des officiers de complément.

Bien joué

Distinctions honorifiques

Le 20 juillet 85: décoration militaire de 1^{er} classe au 1^{er} Sgt Lembree.

Nos vives félicitations!

PRESTATIONS DE SERMENT

- Le 26 juillet 85: les SLT miliciens Leclercq, Meunier, Tassignon, Janssen, Hurdebise, De Brouwer, Polain et Bastin ont prêté serment.
- Le 27 septembre 85: Le Med SLT milicien Duchâteau et les SLT miliciens d'Ursel, Hennen et Rousselle ont prêté serment.



A Rochelival, de gauche à droite: lieutenant-colonel BEM Marchal, colonel Babette, général-major Magon, lieutenant général Geuvert qui, à nouveau, a fait toute la marche, le président national, le commandant Albert Liégeois.

Wilfried Martens

Parole donnée

(Autoportrait)

Nous n'avons pas l'habitude de nous pencher sur des ouvrages de politique pure. Nous faisons une exception pour celui-ci, reçu en service de presse, en raison de l'intérêt que nous avons pris à le parcourir et parce que notre recension paraîtra... après les élections.

Il s'agit de l'histoire d'une vie à ce jour, racontée par l'auteur mais non écrite par lui, de toute évidence. Au reste, son chef de cabinet suggère, plutôt lourdement, dans son «Introduction» qu'il est le véritable auteur du texte.

Vie à la fois émouvante et attachante d'un enfant né dans une famille pauvre, entre Gand et Eeklo, dans ce qu'on appelle le Meetjesland, orphelin de père très jeune et qui, à force de volonté et d'engagement, est arrivé à une des fonctions les plus élevées de notre Etat et, ce qui plus est, est arrivé à s'y maintenir, parce que... personne ne paraissait susceptible ou désireux de le remplacer.

La Belgique d'aujourd'hui ne possède plus guère, hélas, de grands hommes d'Etat à l'exception de Léo Tindemans, qui en a la carrure, je veux dire la dimension, mais avec une certaine timidité à s'affirmer sur le plan national. Il restera certainement un grand ministre des Affaires étrangères dans la lignée des Vandervelde, Hymans, van Zee-land, Spaak (hé oui) et Harmel. Domage que Henri Simonet et Etienne Davignon aient préféré suivre une autre voie, même si le premier semble vouloir reprendre goût à la politique.

Wilfried Martens est certainement d'envergure moyenne, très honnête, courageux pour défendre ses idées que nous sommes loin de partager toutes, notamment sur le plan du fédéralisme, un peu trop «gollisé», bref, comme l'a bien défini «La Libre Belgique»... le Petit Chose rue de la Loi, sans panache, mais avec constance. En bon Belge, quoi. Est-ce assez? Suffisamment peut-être pour qu'il soit possible de s'attendre, dans les années à venir, à des Martens VI, VII, VIII, etc...

Le drame des autobiographies, surtout transposées en texte par un tiers, c'est qu'elles tournent presque nécessairement à l'hagiographie voire au panégyrique.

A.H.

(1) Didier Hatier, rue Antoine Labarre, 1050 Bruxelles - 224 pages - 395 F.

AUTOCOLLANTS

Après des milliers de décalcomanies, nous avons vendu déjà des dizaines de milliers d'autocollants «Résiste et Mords», à la hure laurée.

Cet article tient remarquablement à l'extérieur, notamment sur les carrosseries et les vitres de voitures.

Prix de vente (dans les sections): 20 F l'unité.

Une réédition

LES VOLONTAIRES DE LA LIBERATION

La chronique des 53 000 par le général Lucien Champion

L'ouvrage de notre président d'honneur, publié en 1973, fait l'objet d'une réédition au prix spécial de souscription de 425 F (port gratuit pour la Belgique et les FBA). Editions J.M. Collet, s.p.r.l., rue V. Gambier 21, 1180 Bruxelles. Compte BBL 310-0361541-11.

DANS LA FOULEE DE PATTON

LES BATAILLONS BELGES DE FUSILIERS EN 1944-45

Libérés des griffes nazies en 1945, des prisonniers, des déportés belges n'en revenaient pas de croiser, en territoire allemand, des compatriotes en armes. Cinquante mille belges ont servi, cette année-là, dans les «bataillons de fusiliers» dont un grand nombre de volontaires de guerre de 1944, affectés aux armées alliées en campagne. Comment était constitué un bataillon de fusiliers? Quels étaient son équipement, son charroi, son armement? Que furent l'instruction de ces soldats hâtivement formés, leur état d'esprit, leurs relations avec leurs frères d'armes alliés et l'ennemi vaincu? Des anecdotes, des histoires, des photos (dont une en colleur du général Patton) illustrent ce récit de feu Pierre Erculisse et de Roger Rosart, tous deux anciens volontaires de guerre. Sont aussi évoquées les pérégrinations des différents bataillons de fusiliers.

Figure aussi une comparaison entre les pelotons d'infanterie de 1914, de 1940, de 1944, de 1955, de 1935... et des années à venir avec l'apparition des «véhicules de combat».

L'ouvrage est préfacé par notre président d'honneur, le général Champion, qui fit partie du 10^e Bon de Fusiliers.

Plusieurs bataillons de fusiliers servirent dans l'armée américaine et, notamment «dans la foulée de Patton», ce prestigieux général de la 3^e US Army dont on célèbre en 1985, à la fois le centenaire de la naissance (11 novembre) et le 40^e anniversaire de la mort tragique (21 décembre).

Le prix de souscription de cet ouvrage de 208 pages est de 440 frs, frais de port compris, à verser au compte 001-1835419-61 de «Dans la foulée de Patton», C/O Monsieur Horace Hermans, chaussée de Châtelet, 119/16 à 6060 Gilly. Parution en novembre.

LA PAIX NUCLEAIRE

Louis Dubuisson

Paix et nucléaire, deux mots que l'on associe rarement. On parle beaucoup de la guerre nucléaire, jamais d'une paix du même ordre. Et pourtant, c'est la peur même des effroyables conséquences d'un conflit nucléaire qui a assuré la plus longue période de paix - entendez de non-guerre - de l'histoire contemporaine en Europe.

Cette situation est remarquablement analysée par l'un des meilleurs spécialistes des questions de sécurité mondiale, Louis Dubuisson, colonel d'artillerie, ancien professeur à l'Ecole de Guerre, ancien auditeur du collège de l'O.T.A.N., participant des travaux du Groupe de recherches et d'études sur les questions de sécurité, était on ne peut plus qualifié pour écrire ce livre.

Dans la première partie, il dresse l'état de la question. Dans la seconde, intitulée «au cœur de la question le langage», il fournit au lecteur, cartes, photos et schémas à l'appui, un véritable petit glossaire à l'intention de l'honnête homme de l'époque nucléaire.

Indispensable à tous ceux qui veulent comprendre leur temps. La collection «Politiques» de Didier Hatier se place d'ailleurs sous ce signe: «Pour comprendre notre siècle». 160 pages avec cartes et illustrations. 445 F. Didier Hatier. Rue Antoine Labarre, 18 - 1050 Bruxelles

UN NOUVEAU LIVRE SUR LA CAPTIVITE

Marcel STILLER, un ancien P.G. des Stalags XA et XB vient de terminer un livre retraçant les diverses péripéties de sa captivité, intitulé **EN MAI 40, J'AVAIS VINGT ANS!**

Cet ouvrage de 336 pages et quelques photos, qui sera vendu au prix de 480 F vous est offert, dès à présent, en souscription au prix de 430 F, pour autant que les commandes me parviennent avant le 1^{er} novembre 1985, étant entendu que l'ouvrage sortira de presse vers la fin novembre.

Toutes les captivités ont été différentes. En voici un nouvel aspect que vous ne regretterez pas de connaître. Dépêchez-vous de lire ce livre palpitant dont la préface est écrite par l'historien bien connu, Francis BALACE.

Pour cela, versez la somme précitée au compte: 061-8619710-76 de Marcel Stiller, 31 rue du Château, 4330 Grâce-Hollogne. Tél.: 041/63.59.53.

N'oubliez pas d'y ajouter la mention: Le Chasseur Ardennais. Le port est gratuit. L'auteur est ancien Chasseur Ardennais (Bon Moto 2^e Classe 1939).

LEOPOLD III EN L'AN 40

Quarante-cinq ans après l'année la plus tragique du XX^e siècle, le recul du temps a permis à un ancien combattant, féru d'histoire et épris de justice, de rassembler témoignages et documents, dont bon nombre sont inédits, afin de dire toute la vérité sur les événements de 1940 et notamment sur la campagne des dix-huit jours et l'attitude du commandant en chef.

Après avoir évoqué les signes avant-coureurs de la deuxième guerre mondiale, l'auteur, Jean Cleeremans révèle les dessous des trois grandes alertes qui ont marqué la mobilisation. Puis, ce sont les aspects les plus typiques de la campagne qui sont décrits, à commencer par la journée fatidique du 10 mai.

Dès le lendemain, s'esquissent la percée au nord de Liège et la ruée des blindés à travers l'Ardenne.

De nombreux anciens auront l'agréable surprise de voir citer les faits d'armes de leur régiment.

Tandis que ces événements sont analysés jour après jour au grand quartier général et que les contre-mesures sont mises à exécution, l'exode de la population s'amplifie.

Après la chute de Sedan, la défaite ne fera plus de doute, malgré l'héroïque bataille de la Lys, sur laquelle sont projetés des flashes qui mettent en lumière le courage de nos soldats. Après Wynendaele, la capitulation rompt momentanément les ponts entre le Roi et ses ministres.

Pour avoir ordonné la reddition des forces armées qu'il commandait après qu'elles eussent fait «tout leur devoir» et donné au corps expéditionnaire britannique les moyens de rembarquer à Dunkerque — premier acte militaire de la victoire alliée — Léopold III fut accusé de trahison. Pour avoir décidé de partager, au pays, puis en Allemagne nazie, le sort de ses soldats: l'emprisonnement, cet homme fut accusé de collaboration avec l'occupant et finalement contraint — dix ans après — de renoncer à sa charge constitutionnelle et historique de Roi des Belges.

Ce livre sera pour ceux de 40 le reflet de ce qu'ils vécurent quand ils avaient vingt ans, mais il leur révélera surtout des choses surprenantes, comblant ainsi maintes lacunes de l'histoire de l'époque.

(Les Editions Didier Hatier).

Bon de commande

Veillez me faire parvenir exemplaire(s) de l'ouvrage de Jean Cleeremans «Léopold III en l'an Quarante», qui vient de paraître, au prix spécial de 445 F (au lieu de 495 F), port inclus.

Nom
Prénom
Localité
Canton postal
Rue N°
Date

Signature

UN PRESIDENT OSANT BRAVER L'IMPOPULARITE

Le journaliste et romancier français, Maurice Denuzière a publié récemment le quatrième et avant-dernier volume de sa saga, soit après «Louisiane», «Fausse-Rivière» et «Bagatelle», «Les Trois-Chênes». On y trouve narré un conflit qui opposa aux anciens combattants de la première guerre mondiale, le vice-président républicain, Calvin Coolidge, qui avait été appelé, en 1923, à remplacer le président Harding, décédé avant la fin de son mandat.

Coolidge, en pleine campagne électorale dont il attendait sa désignation pour quatre ans, nous citons M.D.:

... Alors que la campagne électorale était déjà bien engagée, le président, qui souhaitait succéder à lui-même, opposa son veto à une loi proposée par la Chambre des représentants. Présenté sous le nom de *Soldiers' Bonus Bill*, ce texte attribua à chaque citoyen américain appelé sous les drapeaux pendant la guerre qu'il ait ou non combattu en Europe, une prime de démobilisation de 233 dollars et 10 cents! Les comptables du Trésor avaient déjà fait les comptes: l'opération, intéressant 4.225.000 vétérans coûterait 5 milliards 641 millions de dollars.

M. Calvin Coolidge réagit immédiatement et, s'appuyant sur le fait que cette proposition lui paraissait «économiquement mal fondée et moralement injuste», il renvoya le texte, sans approbation à la Chambre dont il émanait. Les représentants, partisans de cette mesure, le reprirent aussitôt et le vote fut différé jusqu'à la fin de la semaine. Pendant ce temps, dans un message de deux mille mots, le président expliqua de façon claire son opposition à ce projet qui intéressait tant d'Américains. Après avoir déclaré qu'il ne voyait pas la nécessité d'une telle loi, il ajouta: «Notre pays n'en a pas les moyens. Les anciens combattants, dans leur ensemble, ne la souhaitent pas. Elle n'a aucune justification morale».

Poursuivant l'analyse du texte, M. Coolidge souligne qu'aucune indemnité n'était due aux anciens combattants valides. «La gratitude de la nation ne peut s'exprimer en dollars et en cents. Le pays leur doit, à jamais, respect et considération. Le patriotisme ne peut être ni acheté ni vendu. Il ne s'agit là ni de travail ni de salaire. Ce n'est pas une notion matérielle, mais spirituelle. C'est une des vertus les plus nobles et les plus hautes de l'homme, décider de la monnaie serait la ravalier à un niveau indigne d'elle...»

... Quelques jours après cette manifestation d'autorité du président, soucieux avant tout de ne pas mettre les finances publiques dans l'embarras, un accord intervint entre la Maison-Blanche et la Chambre des représentants. Après avoir été sérieusement amendé, le *Soldiers' Bonus Bill* fut voté. Chaque ancien combattant recevrait un certificat ouvrant droit à une indemnité payable en... 1945. Les intéressés purent accepter ce délai, sans manifester d'autres sentiments qu'un scepticisme amusé, quant à leurs chances de jouir de cette prime...

Ajoutons que Calvin Coolidge fut élu — et un des mieux élus — trentième président des Etats-Unis. Pour la petite histoire!

A renvoyer à M. Chaidron, à 1180 Bruxelles, rue de la Mutualité 114. Le paiement se fera à la réception de la facture qui accompagnera le livre.

Général H. Vanvreckom

L'Armée Secrète

Un nouveau livre sur l'A.S. - L'auteur, né à Hautrage, a appartenu en 1940 à l'E.M. du Génie d'Armée. Il est entré dans la résistance à son rapatriement d'Allemagne fin 1940. Puis, il fut notamment chef de cabinet adjoint du ministre de la Défense nationale, sous-chef à l'Etat-Major général, commandant de l'Ecole royale militaire et président de la Commission des problèmes de défense.

L'ouvrage est préfacé par le professeur Henri Bernard et par Joan Vanwolkonyhuzzen, directeur du Centre de Recherches et d'Etudes historiques de la seconde guerre mondiale.

Il porte en sous-titres: «Ses exploits, ses souffrances - Ses opérations en Hainaut et en Namurois».

On s'attachera surtout à l'exposé du développement graduel de la Résistance militaire en Belgique, aux tableaux synthétisant les réalisations, à des croquis, fac-similés de nombreux documents et photographies d'époque.

239 pages - Prix spécial de souscription: 425 F (port gratuit en Belgique et FBA) - Editions J.M. Collet, 21 rue Victor Gambier, 1180 Bruxelles - BBL 310-0361541-11.

REPANDEZ LE DRAPEAU DE L'ARDENNE

COTISATIONS

Notre exercice social va du 1^{er} novembre au 31 octobre de l'année suivante. La formule la plus expéditive et la moins coûteuse consiste à effectuer d'initiative un versement au C.C.P. de sa section. (Voir en page 2).

Nous insistons pour qu'aucun versement ne soit fait au C.C.P. national, sauf en ce qui concerne les versements de soutien pour le bulletin.

Un livre puissant et dévastateur - La vérité historique rétablie - Une réhabilitation éclatante du Roi et de son Armée

Roger Keyes

UN REGNE BRISÉ

Léopold III 1901-1941 (1)

FAITS ET TMOIGNAGES...

Comme nous l'annonçons dans notre recension de base, nous avons choisi de rapporter, sous forme d'échos, de citations, des faits particulièrement illustratifs et percutants, repris de l'ouvrage de Roger Keyes et que nous prolongerons éventuellement dans des numéros à venir.

«LE DERNIER DES INCAS»

A treize ans, le prince Léopold fut incorporé au 12^e de Ligne et le roi Albert avait ordonné de lui imposer les mêmes tâches qu'à ses camarades. C'est ainsi qu'il dut subir l'entraînement complet du fantassin et, notamment, remplir chaque matin cinquante sacs de sable pour renforcer les parapets. Occupant un poste avancé du front, un obus explosa à proximité de lui. Il ramassa alors des éclats enroulés. Comme sa compagnie était surnommée «les Incas», on lui donna le pseudonyme de «dernier des Incas».

LE DISCOURS D'ALBERT I^{er}

Lors de la publication en 1953 des carnets d'Albert I^{er}, l'éminent chroniqueur Liddell Hart a notamment remarqué: «La signification majeure de ce livre réside à présent dans le fait qu'il montre indirectement combien le roi Léopold III fut le disciple et l'élève fidèle du roi Albert, partageant les vues de son père et suivant étroitement les préceptes que celui-ci lui avait inculqués. C'est une ironie de l'histoire que le fils fut pour la même action si violemment critiqué et qu'il en perdit son trône alors que le père est demeuré une figure universellement révérée...»

LA BELGIQUE AU RANCART

Lors de la Conférence de la Paix ouverte en 1919, la Belgique fut virtuellement ignorée. Les «Grands» répartirent les 27 Etats alliés en deux catégories: ceux qui avaient «tout donné, leur sol, leur sang et leur trésor, à la cause commune» et ceux ayant des «intérêts restreints». A la stupeur générale, la Belgique fut rangée dans la seconde catégorie, avec notamment... Cuba et le Siam. Le roi Albert fut extrêmement choqué de cette ingratitude.

LE ROI DE TOUS LES BELGES

Quand Léopold III accéda au trône, il prononça, pour la première fois dans l'histoire de la Belgique son discours d'investiture en français et en flamand, «soulignant ainsi d'emblée que son règne était placé sous le signe de l'unité et qu'il était le roi de tous les Belges».

CASTOR ET POLLUX

Plus loin, Keyes trace un portrait de Pierlot et Spaak qu'il appelle aussi, ailleurs, Don Quichotte et Sancho Pança. Le second «ambivalent» aux «sincérités successives...», opportuniste né et Pierlot «ni visionnaire, ni sensible... être timide, froid et peu sûr de lui-même».

Une haute personnalité, qui fut longtemps très proche du roi Léopold, m'a raconté une histoire significative à propos de Pierlot. Le Roi avait un jour demandé à son Premier ministre «Que pensez-vous de M. X...?». Et Pierlot de répondre: «Oh! c'est un bien triste sire...». Aussitôt, se rendant compte de sa

L'édition britannique a paru sous le titre «*Outrageous Fortune*», que l'on peut traduire «*Un sort outrageant*», et qui était inspiré par un vers de Shakespeare. Pour l'édition française, dont la traduction a été faite par Charles de Trazegnies avec la collaboration de France Bastia, on s'est référé à l'épigraphe, extrait d'un texte de Rudyard Kipling (ff):

*Si tu peux supporter d'entendre travesties
Tes paroles par des gueux pour abuser des fous
Et voir ainsi brisé l'ouvrage de ta vie
Et toi-même brisé, rebâtir, malgré tout...*

Quant à la dédicace, elle s'adresse tout naturellement «*A mon père, l'Amiral de la Flotte Lord Keyes of Zeebrugge and Dover, dont la préoccupation constante, jusqu'à la fin de sa vie, a été que les faits rapportés dans cette biographie soient entièrement révélés.*»

Et elle se termine par un extrait des «*Contes de Canterbury*» du poète moyenâgeux Geoffrey Chaucer: «*Il aimait la chevalerie, la vérité et l'honneur, la liberté et la courtoisie... C'était un pur chevalier.*»

L'auteur de cet imposant ouvrage, qui sera suivi d'un second tome, est donc le second fils de l'Amiral Keyes, né en 1872 et décédé en décembre 1945, qui fut notamment chef d'Etat-Major

naval aux Dardanelles et le chef de l'audacieux raid du 23 avril (jour de la Saint Georges) 1918 sur Zeebrugge où il détruisit la plus importante base de sous-marins allemands. Il occupa ensuite le plus haut poste de la Royal Navy et fut encore le «père» des Commandos durant la dernière guerre. En 1940, il fut désigné en tant qu'officier de liaison spécial de Churchill auprès du Roi des Belges. Son frère aîné ayant été tué en Afrique du Nord en 1941, Roger Keyes, qui a hérité des titres de son père, a consacré de longues années à achever une tâche sacrée que s'était juré de remplir son père: rétablir la vérité sur Léopold III, lequel disait de lui: «*Personne n'a jamais eu de meilleur ami.*»

Le livre est basé d'abord sur tous les rapports, carnets et documents de l'Amiral, mais son fils s'est attaché, durant des années, à rassembler une masse de matériaux dont la plupart étaient restés secrets ou inédits jusqu'ici. Les textes font bonne justice des glissements mensongers de l'infâme Reynaud, devant lequel les ministres belges se sont couchés, de ceux de Churchill aussi, par opportunisme, et notamment de l'affirmation selon laquelle les alliés n'auraient pas été prévenus de la capitulation belge. Il révèle aussi que le Corps expédi-

tionnaire britannique avait commencé de rembarquer trente-six heures avant que l'Armée belge ne dépose les armes, que cette éventualité était envisagée depuis la mi-mai et que Gamelin suggérait, dès le 15 mai, au gouvernement français de capituler, jugeant la bataille perdue. Des jugements sévères sont aussi portés sur notre gouvernement déliquescents.

Rentré à Londres, grâce à une vedette, quelques heures avant l'annonce de la capitulation belge, Lord Keyes fut contraint au silence par le Premier ministre Churchill et le gouvernement britannique «pour raison d'Etat». Il intenta cependant un procès en diffamation contre le «Daily Mirror», qui avait grossièrement insulté notre Roi et le gagna, recevant les excuses du quotidien, et ce en dépit de tous les obstacles politiques. Mais, comme l'écrivit Spurgeon «Le mensonge avait presque fait le tour du monde avant que la vérité n'ait eu le temps de mettre ses bottes». Churchill avait au reste dit un jour à Staline: «En temps de guerre, la vérité doit toujours être entourée d'une garde de mensonge».

Lord Keyes était un grand ami du Roi Albert et de son fils, ainsi que de la Reine Elisabeth. Il les rencontra fréquemment, et notamment pendant la période qui a précédé la seconde

guerre mondiale. Durant la campagne de mai 1940, Keyes fut, jour et nuit, le plus proche du Roi et de sa mère, qui demeura jusqu'au bout aux côtés de son fils.

La presse britannique a réservé un accueil chaleureux à l'ouvrage de Roger Keyes, qui en est à sa troisième édition. Le «Sunday Telegraph» a titré en gros caractères d'affiche «*Le roi Léopold III vengé. La vendetta de Churchill.*»

Un beau livre, remarquablement écrit et traduit, d'une parfaite sincérité et d'une documentation fouillée exceptionnelle. Il démontre aussi la parfaite continuité Albert I^{er} - Léopold III. Quand le premier décida de ramener son armée dans le camp retranché d'Anvers, les Français l'avaient déjà accusé «d'abandonner ses alliés». L'ouvrage est trop dense pour songer à le résumer. Aussi, avons-nous choisi, sans nous arrêter beaucoup aux opérations proprement dites, très longuement exposées et contenant nombre d'inédits, à une série de faits et de citations, que nous continuerons au besoin au prochain numéro si la place nous manquait.

Albert HUBERT.

Editions DUCULOT, Gembloux - 576 pages - 1.395 FB.

Faits et témoignages

gaffe, il se mit à bafouiller des excuses. Le Roi, pour le mettre à l'aise, dit, aussitôt, Pierlot se raidit: le Roi s'est rendu compte qu'il lui en voulait de s'être amusé de sa gaffe. Je précise qu'il s'agit-là d'un souvenir du responsable de notre bulletin.

LE CONTRESENS DES MOTS

A propos des animosités à l'égard du roi Léopold durant la période de guerre et des virulences des années d'après-guerre, Roger Keyes les rapproche de la rélexion de Thucydide sur les luttes des villes grecques pendant la guerre du Péloponnèse. Et, en ce qui concerne le Roi, «sa fermeté serait-elle interprétée comme de l'autocratie, son impartialité comme un parti-pris, son patriotisme comme de l'intérêt personnel».

LA BELGIQUE, CHAMP DE BATAILLE

Le livre de Keyes contient des informations particulièrement explosives sur l'attitude de la France à l'égard de la Belgique dont elle considérait — Pétain mais aussi Gamelin — qu'elle constituait le champ de bataille idéal pour éloigner la guerre du territoire français. L'histoire est longue d'exemples à ce propos. En décembre 1933, l'ambassadeur de Belgique à Paris rapporta au roi Albert une conversation avec Pétain qui disait sa conviction d'une attaque plus ou moins proche de l'Allemagne hitlérienne et, comme notre ambassadeur observait que la Belgique se réservait de décider de l'application ou non de l'accord militaire franco-belge, Pétain répondit «Nous vous attaquerons». Quand la ligne Maginot fut construite jusqu'à Sedan, le Roi Albert, puis Léopold insistèrent pour qu'elle fut prolongée jusqu'à Dunkerque. Refus français parce que «L'absence de fortifications sur la frontière Nord de la France devait inciter l'Allemagne à envahir la Belgique pour atteindre cette frontière». L'Etat-Major français fut toujours favorable «à une guerre de mouvement se développant en Belgique». Il en était toujours ainsi en 1940: aller porter la guerre en Belgique, voire en Hollande.

HITLER SAUVE PAR CHAMBERLAIN ET DALADIER

Des précisions fort intéressantes et largement inédites (p. 96 et suivantes) sur le fait que le complot destiné à éliminer Hitler et sa bande était prêt d'éclater mais le Führer fut sauvé par Chamberlain et Daladier qui sont allés s'aplatir devant lui à Munich.

Le roi Léopold était en rapport avec les chefs de la conjuration en Allemagne, notamment Goerdeler, depuis 1937.

LES COLONIES DES... AUTRES

A la même époque, les Anglais (p. 98) étaient prêts, pour amadouer Hitler, à lui céder des colonies en Afrique, et plus particulièrement dans le bassin du Congo et en Angola, mais pas de possessions britanniques!

GAMELIN... ATTEND

Les Alliés, après avoir laissé tranquillement Hitler dépecer la Pologne, s'étaient bornés, durant tout l'hiver 1939-1940, à aligner leurs forces le long de la frontière franco-belge et à attendre qu'Hitler ait envahi la Belgique. Toute la politique de Gamelin consistait à vouloir que les Belges se fassent massacrer pour protéger la France. C'est ce qu'on a appelé «La drôle de guerre».

De son côté, le chef de l'aviation française que Goering avait invité à Berlin en 1938 pour lui... mortrer la Luftwaffe confiait à son ambassadeur: «Si la guerre éclate... il ne restera plus un seul avion français au bout de quinze jours.»

(Suite page suivante)

(Continuation page suivante)

ROGER KEYES ET LES CHASSEURS ARDENNAIS

Ainsi que nous l'avons indiqué, Lord Keyes fait, dans son livre, un certain nombre de références aux Chasseurs Ardennais. Nous ne pouvons évidemment tout reprendre mais, à tout le moins, situer et citer certains extraits.

LE DISPOSITIF

Exposant le dispositif de défense de l'armée belge:

«*Dans le sud, à l'orée de la forêt ardennaise, les Chasseurs Ardennais avaient une mission de retardement qu'ils accomplirent avec courage et efficacité.*» (p. 188)

LA RETRAITE

Keyes met en relief «la vigoureuse résistance des troupes belges déployées le long de la Gette» et poursuit: «L'infanterie belge, la cavalerie, l'artillerie, les Lanciers et les Cyclistes se distinguèrent tout particulièrement tandis que les Chasseurs Ardennais infligeaient

aux Allemands des pertes sanglantes au cours des combats de leur longue retraite...» (p. 228)

L'EFFICACITE DES DESTRUCTIONS ET OBSTRUCTIONS

Selon Guérian, les destructions routières en Ardenne retardèrent fortement sa progression. De son côté, Rommel écrit dans ses Papiers: «La plupart des travaux de destruction des Belges avaient été effectués avec une habileté consommée: ponts si bien dynamités que leurs vestiges ne pouvaient même pas servir à fabriquer des ponts de secours, routes creusées de trous si profonds qu'elles en devenaient infranchissables.»

Et le général Blumentritt:

«*Tout d'abord la courageuse division belge des Chasseurs Ardennais, à laquelle s'était jointe une division de cavalerie française qui avait subitement progressé, nous opposa une sé-*

rieuse résistance, dans une région favorable aux actions de retardement...»

A LA MEUSE

Plus loin, K. écrit notamment: «Les carrefours situés le long du fleuve entre Namur et Dinant étaient demeurés sous la garde de petits détachements de chasseurs ardennais qui attendaient anxieusement l'arrivée de la neuvième armée française (NDR: il s'agissait du I/5 ChA), laquelle se hâta de rejoindre l'aile droite de la première armée française à Namur. Entretemps, selon un témoignage allemand, une petite unité belge (NDR: peloton Lemerrier ou tomba héroïquement André Darche) qui s'était établie sur une position latérale à Houx avait tenu les panzers en échec pendant plusieurs heures. Ce furent les Belges qui détruisirent les ponts lorsque l'avant-garde de la septième division blindée de Rommel y

parvint l'après-midi du 12 mai, étant donné que les Français n'avaient toujours pas occupé leurs positions.

A Yvoir, deux tanks allemands se trouvaient sur le pont lorsqu'un lieutenant belge le fit sauter, ce qui précipita le pont et les tanks dans le fleuve.»

LA DENDRE

A propos de la Dendre, le colonel Davy donne «des détails dérangeants sur l'attitude hostile et peu coopérative du Corps expéditionnaire (NDR: il s'agit de la 8^e Brigade, appartenant à la 3^e Division commandée par le général... Montgomery qui devait établir la liaison au sud d'Alost avec le 3 ChA) vis-à-vis de ses tentatives à lui comme de celles des Belges en vue d'établir une liaison efficace entre leurs flancs respectifs. Il fait même

(Suite page suivante)

...Faits et témoignages

(début pages précédentes)

GORT ET SA SUITE

A remarquer un tableau peu flatteur du Corps expéditionnaire britannique, et plus particulièrement de son chef, le général Gort, décrit par le général Spears comme «un homme pas très intelligent» qui, aux yeux des Français avait, au mieux, les capacités d'un commandant de bataillon. D'autre part, son chef d'Etat-major Pownall était «un être à la fois arrogant, intolérant et sectaire, éprouvant une antipathie et un mépris quasi obsessionnels pour les étrangers et pour les Belges et leur Roi en particulier».

LA REBUFFADE DE GAMELIN

En mars grâce aux renseignements fournis par le colonel Oster, le roi Léopold fit transmettre à Gamelin un renseignement capital, à savoir qu'il «avait acquis la conviction que les Allemands lanceraient le gros de leurs blindés à travers l'Ardenne et traverseraient la Meuse entre Givet et Longwy, soit exactement là où ils réussissent la percée qui les mena jusqu'aux côtes de la Manche». Réponse de Gamelin, sûr de lui: «Etablie patiemment dès le temps de paix, adaptée parfaitement au terrain, échelonnée sur un profondeur de plus en plus grande, couverte et étayée depuis la mobilisation, la position fortifiée qui défend le territoire français est à même, dans toutes ses fractions, de recevoir le choc de l'ennemi». En fait, observe Keyes, «... les Français avaient disposé dans cette région un mince écran de troupes de troisième catégorie, issues de la neuvième armée du général Corap». C'est pourquoi sans doute, Spaak a pu parler de la «perspicacité qui aujourd'hui apparaît presque horrible» (sic) grâce à laquelle le Roi «avait pressenti les mouvements militaires qui allaient s'opérer».

Nous ne nous arrêtons pas à la folie de plans suicidaires français et partiellement britanniques, à la fin de l'hiver 1940, et qui envisageaient tout uniment de porter la guerre de l'Arctique au Caucase...

COMTESSE ET MARQUISE

Des récits croustillants sur les... dessous de la politique française, lesquels étaient dominés par la rivalité et même la haine corse qui opposaient la maîtresse de Reynaud, la comtesse Hélène de Portes à celle de Daladier, la marquise de Roussou. La première intervenait en tout en précisait des réunions capitales, Reynaud ayant la grappe. «Nous sommes débordés», dit-elle à Pierre Lazareff. Et assise derrière la table du travail du Premier ministre, elle distribuait des ordres à des généraux, parlementaires, hauts fonctionnaires... «... le Président est légèrement souffrant et j'essaie de le remplacer de mon mieux» (sic).

MONTGOMERY

Le général Montgomery, qui commandait la 3^e Division britannique, a décrit «le commandement et le contrôle des armées française et britannique en mai 1940 comme une véritable pâtée de chiens».

GAMELIN

De son côté, de Gaulle présente Gamelin comme «... un savant combinant en laboratoire les réactions de sa stratégie... dans un cadre semblable à celui d'un couvent...».

Ajoutons que le commandant en chef français n'avait même pas une radio à son GQG de Vincennes, ni même de... pigeons voyageurs (sic), seulement un téléphone qui fonctionnait mal, de sorte que la plupart des communications se faisaient via des motocyclistes!!

Le 15 mai, après la percée décisive de Sedan, il disait que la bataille était perdue et qu'il fallait capituler. Il n'avait plus de réserves, ayant lancé sa seule «réserve mobile, la 7^e Armée (Giraud) dans la folle équipée de Bréda. Le 16 mai, il estimait que la porte de Paris était grande ouverte aux troupes allemandes».

LES BELGES RESPONSABLES

Dès la mi-mai, Français et Britanniques se mirent d'accord pour rejeter sur les Belges la responsabilité du désastre. A cet égard, sont particulièrement éloquentes les carnets du colonel Davy, chargé de la liaison avec le GQG belge. Il reconnaît que les Belges ont été trompés par les Britanniques qui en ont fait,

avec les Français, leurs boucs émissaires. Il souligne aussi que l'évacuation du BEF fut préparée dès le 17 mai et décidée le 19.

AU HAVRE, COMME EN 14

Dès le 17 mai aussi, le gouvernement (treize ministres sur dix-sept), les parlementaires, les hauts fonctionnaires, accompagnés, bien sûr, des bobonnes et de la marmaille, se précipitèrent vers «le sanctuaire du Havre», qui suscitait tant de sarcasmes dans le chef du roi Albert. Le Roi l'apprit par hasard et c'est uniquement sur son insistance que quatre ministres acceptèrent finalement de rester provisoirement en Belgique. Quelques jours plus tard, quand, après la tragique entrevue de Wipendele, la bande des quatre s'échappa à bord d'une vedette lance-torpilles britannique, pour gagner la France via la côte anglaise, notre ambassadeur à Londres, le baron Cartier de Marchienne, qui ne manquait pas d'humour, adressa au Roi un message codé: «Les quatre gros paquets sont arrivés». Le 21 mai à Ypres, Gort demandait à Sir Roger Keyes: «Les Belges nous considèrent-ils comme de vrais salauds?». De son côté, le général Powrall déclara, le 23 mai, au colonel Davy: «Nous nous fichons complètement de ce qui peut arriver aux Belges».

HOMMAGE A NOTRE ARTILLERIE

Roger Keyes: «L'artillerie belge surclassa constamment l'allemande qui, durant toute la bataille, se montra médiocre. Les canons fonctionnèrent jusqu'au dernier moment, même lorsque l'infanterie fut cassée des soutiens». Je crois que ce jugement correspond à celui de ceux qui ont eu l'occasion de constater, en première ligne, les exploits de nos artilleurs. Personnellement, j'ai d'ailleurs pu remarquer que de nombreux obus allemands n'explosaient pas. Il m'est arrivé de rencontrer, dans une réception, un officier soviétique de haut rang, qui avait commandé un régiment d'artillerie devant Berlin en 1945. Il m'a dit que les meilleurs artilleurs du monde étaient les Russes, bien sûr, puis les... Belges.

INGRATITUDE BRITANNIQUE

Le 28 mai, Churchill signifiait à Gort: «Il est temps, à présent de mettre les Belges au courant (de notre embarquement en cours depuis 36 heures)... Nous leur demandons de se sacrifier pour nous».

HOMMAGES... ALLEMANDS

Le 28 mai, la radio allemande annonçait: «Le Führer a ordonné que le Roi des Belges et son armée soient traités comme les courageux soldats qu'ils se sont montrés». Le même jour, au palais provincial de Bruges, le Roi dut recevoir le commandant en chef allemand, Von Reichenau. Le Roi s'était placé derrière un bureau. «... Le général s'avança vers lui la main tendue, mais l'attitude froide et impassible du Roi le fit s'arrêter à une distance de vingt pas environ d'où il prononça sa déclaration officielle:

«... Je désire témoigner du courage des troupes belges qui se sont battues vaillamment, de la solidité de ses fortifications et de l'efficacité de ses destructions. Je regrette le sort de votre armée qui n'est dû à aucune infériorité.

Je dois également vous dire que le Führer a exorimé son admiration et son estime pour l'armée belge qui a combattu très courageusement».

Et dans son journal, Von Reichenau a écrit: «... suis allé voir le Roi ce matin à 11 heures. Il m'a fait attendre quarante minutes — un dur morceau à avaler! — Une entrevue franche. Chapeau bas devant cet homme! Il n'a pas hésité à dire ce qu'il pensait...».

... AUSSI DE HITLER

Une déclaration de Hitler: «Sur le front ouest, si l'on fait la part des choses, ce furent les Belges qui offrirent la plus forte résistance aux Allemands et qui leur infligèrent les plus lourdes pertes.» Dans une lettre à Mussolini: «Le soldat belge a un général combattu très courageusement. Au début, cette ténacité était stupéfiante...».

Dans un livre sur l'armée allemande, le général Wespahl note: «Il est étonnant de voir que plus la fin approchait, plus les Belges faisaient preuve de pugnacité...».

Dans l'historique de la 18^e Division allemande, on lit: «Les Belges, qui couvraient la lâche retraite des Anglais avec une bravoure extraordinaire... opposèrent une résistance opiniâtre à notre poursuite».

LIDDELL HART

L'expert militaire le plus célèbre dans le monde et qui était britannique déclara à Londres, dès novembre 1940, que «l'armée britannique à Dunkerque avait été sauvée de l'anéantissement par le Roi des Belges Léopold».

A noter qu'on a découvert, par hasard, dans les archives nationales des Etats-Unis, une copie d'un message personnel adressé en février 1941 au Roi Léopold par... Churchill, dans lequel il lui disait son admiration «pour sa dignité et sa force d'âme».

LA REHABILITATION COMMENCE

Le Roi George VI, auquel Léopold avait adressé un message personnel confié à Sir Keyes, n'a jamais manqué de se conserver son affectueuse amitié à notre roi, de même que toute la famille royale. Mme Churchill a envoyé ses congratulations à l'amiral pour son action en faveur de notre roi. La chère Mrs Dear, qui deviendrait plus tard la seconde Mme Spaak, lui a envoyé un message disant son admiration «immense», et celle de Pol Henri pour le Roi. A noter que ce dernier est intervenu auprès des Allemands pour faire libérer Mme Spaak qui avait été incarcérée.

Enfin, l'archiduc Otto de Habsbourg a assisté à une prise de bec entre Churchill et son fils Randolph après la publication de son livre «The Second World War», à propos précisément du Roi Léopold. Le second lui dit: «ce que vous avez écrit à ce sujet n'est qu'un tissu de mensonges et vous le savez bien». A quoi WC répondit: «Bien sûr que c'étaient des mensonges, mais vous ne devez pas oublier que l'histoire d'une période est ce que le meilleur auteur en a écrit». Après la guerre, le Roi et la princesse Lilian ont rencontré par hasard Randolph Churchill à Cuba. Celui-ci leur dit: «Je m'étonne que vous consentiez à serrer la main à un membre de ma famille». Et comme le Roi lui demandait pourquoi, il répondit: «Parce que mon père s'est comporté d'une manière abominable envers Votre Majesté».

KEYES ET LES CHASSEURS ARDENNAIS

(début pp. 16-17)

mention de plusieurs cas où les Britanniques tièrent sur des Belges qui tentaient de les approcher». Soulignons que le S/Lt Remacle Courderoy, de Marche-en-Famenne, fut blessé mortellement par les Anglais le 19 mai à Herzelo.

UNE APPRECIATION SUR LES CHA

On lit dans le journal tenu par l'amiral Keyes:

«18 mai: je suis retourné à Gand ce matin avec le Roi et nous avons dépassé une longue colonne de Chasseurs Ardennais à bicyclettes, accompagnés de transports à chevaux, en très bon ordre. Le Roi m'a dit qu'ils s'étaient battus en Ardenne depuis le matin du 10, puis deux jours à Namur et qu'ils avaient dû ensuite se replier. Leur condition physique et morale était excellente.»

LA LYS ET LE CANAL DE DERIVATION

«Pendant ce temps, le front était rompu à Izegem et en d'autres points. La première division des Chasseurs Ardennais rétablit presque entièrement la situation au prix de violents engagements...» (p. 365).

Message du général Champon à Weygand, le 26 mai:

«Depuis trois jours l'armée belge, établie sur un front total de plus de 90 km, est en pleine bataille sur la Lys, depuis Menin jusqu'au nord de Deynze, sans concours d'aucune espèce autre que celui de certaines interventions aériennes britanniques...». Le long message se terminait ainsi: «... Les limites de la résistance sont bien près d'être atteintes.»

UN «FORUM»... DISCRET

Maintenant que les lampions de notre jubilé sont éteints et même... refroidis, il nous faut souligner un silence que l'on qualifiera de surprenant.

L'asbl Forum de la Force terrestre, dont la rédaction et l'administration dépendent de GS-IRP, publie une revue bimestrielle de fort bonne facture rédactionnelle et graphique. Or, beaucoup de nos lecteurs, surtout parmi ceux qui appartiennent à la communauté militaire active, se sont étonnés que cette publication, qui vient de sortir un excellent numéro spécial sur le camp de Beverlo, n'ait pas publié une seule ligne sur le 50^e anniversaire de la création des Chasseurs Ardennais. De bonnes âmes affirment que GS/IRP a été mécontent d'avoir été «dribblé» par l'hebdomadaire militaire «VOX», fort dynamique, qui a publié six longs articles largement illustrés et fort bien rédigés et présentés, à la préparation desquels nous avons largement collaboré.

Une telle attitude nous paraîtrait ressortir à la mesquinerie. L'émulation n'existe-t-elle pas à l'Armée? Et puis, les lecteurs des deux publications appartiennent pour une grande part à des catégories différentes. Rideau! On en reparlera pour notre 75^e anniversaire si... «Forum» existe encore!!!

RETOUR A LA VERITE...

Evohé! criaient les Bacchantes pour honorer leur dieu Dionysos. Il y a plus de joie au ciel pour un pêcheur qui se repent que pour quatre-vingt dix-neuf justes, écrit l'évangéliste Saint Luc.

De quoi s'agit-il? La fusée Ariane est redevenue européenne, ce qu'elle n'avait, au e, jamais cessé d'être, depuis qu'elle a explosé au nez de Mitterrand venu expressément, avec finalement trois «Concorde», pour honorer sa francisation. Or, tout le monde des initiés sait qu'il s'agit d'une entreprise européenne à laquelle notamment la Belgique participe par le truchement du budget global et de plusieurs de ses industriels, aussi performants que les français. Déjà, certains, en France, suggèrent qu'il y aurait peut-être eu sabotage vu l'insuffisance des mesures de contrôle et de protection au centre spatial de Kourou en Guyane: les Américains sans doute ou bien des Néozélandais ou encore des «Greenpeaceers»...

Il nous revient que l'on rouvrirait le baignoire de Cayenne, à faible distance de Kourou, pour y faire payer les responsables de ce crime de lèse-majesté présidentielle.

SUS AU FRANGLAIS...

Le commissariat général de la langue française a décidé de proscrire (sic) l'emploi de cent mots de français en ce qui concerne



les media, l'audiovisuel et la publicité. On s'amusera de remarquer qu'à mesure que le pouvoir présent en France se dégingue, il devient de plus en plus impératif: en 1973, il donnait une liste de mots «à éviter», en 1983 de mots «à déconseiller» et en 1985 de mots «à proscrire». Dans la foulée, la prochaine série videra des mots dont l'usage sera passible de poursuites judiciaires et la suivante de la peine de mort, qui sera rétablie.

Amusons-nous de lire des appellations prohibées: «boomer» devient «boumeur»(sic); «tweeteer» «tuiteur» (Ne pas confondre avec «tuteur» qui en arlonais signifie «laxonnier»); «spot» = «message publicitaire»; «desk» = «bureau des dépêches» ou «rédaction sédentaire»; «reporter cameraman» = «reporteur d'images»; «scoop» = «primeurs» (fraicheur non garantie) ou «exclusivité»; «mailing» = «publipostage», etc... Peut-être aussi «Rainbow Warrior» signifiera-t-il demain l'arc-en-ciel de la paix atomique!!!

DES «DAMARTS» PEU PRETES AU SACRIFICE?

Selon des sondages, auxquels il faut accorder une valeur très relative, 92 % du personnel féminin mères de famille appartenant aux FBA, en cas de guerre, choisiraient de conduire leurs enfants en Belgique (Pourquoi pas aux Caraïbes?) plutôt que de rejoindre leur unité mobilisée. Quant aux non-mères de famille, elles estimeraient que la guerre ne les concerne pas: «Bella destestata non matribus», dit une adaptation personnelle d'un adage romain. L'égalité des sexes, c'est très bien mais, en raison de la petite différence, la défense de la patrie est une affaire de mâles!

D'OU VIENT L'ARGENT?

On s'interroge souvent sur le point de savoir d'où viennent les moyens de financement dont disposent largement les prétendues organisations «pacifistes» ou «écologico-pacifistes» qui sont, en réalité, consciemment ou inconsciemment, les alliés objectifs de Moscou, en sapant les mesures de défense du monde libre.

La question mérite surtout de retenir l'attention en ce qui concerne les gens de «Greenpeace» qui disposent d'un «navire amiral» (sic) et de toute une flotille; qui peuvent se permettre de hanter les océans durant toute l'année comme s'ils étaient le Royal Navy du temps où était fondé le précepte «Britannia rules the waves».

Ces gens disposent aussi des matériels les plus modernes; et notamment: moyens de transmission ultra-sophistiqués, avions, une flotte de débarquement comprenant

des engins plus rapides et plus modernes que ceux dont dispose la flotte française.

UNE COMTE DE LA REGENCE RENIE

L'ex-Premier ministre Hubert Pierlot, fait comte par la grâce du prince-régent le 16 juillet 1948, est né, on le sait, à Cugnon, actuellement commune de Bertrix.

Des amis de l'ex- ont fait réaliser, il y a de nombreuses années, un mémorial en son honneur. Malheureusement pour eux, personne n'en veut: ni Cugnon-Bertrix, ni Arlon, ni Bastogne, ni... de sorte que l'objet demeure dans les caves du service des bâtiments de la province de Luxembourg.

Puisqu'on lui cherche toujours un emplacement, nous avons une suggestion à présenter: qu'on l'offre au maire de Limoges!

LES FAUX MINISTRES

S'étonnant que «Le Soir» ait traité M. Paul Hatry d'usurpateur en s'attribuant un titre auquel il n'a pas droit, à savoir «ministre-président de la région bruxelloise», l'hebdomadaire «PAN» observe combien justement:

Avec tout le respect que nous devons à Sœur Thérèse pouvons-nous lui faire observer que ce titre est en tout cas plus légitimement porté par Paul Hatry que ceux de ministres, ministres-présidents et même Premier ministre de Flandre usurpés par les membres des exécutifs communautaires ou régionaux. Dans le Chapitre II de la Constitution qui traite «du Roi et de ses Ministres», il n'est question à l'article 65 que des «ministres» nommés ou révoqués par le roi et à l'article 91bis des secrétaires d'Etat nommés par lui également. Nulle part, il n'est question de «ministres» communautaires ou régionaux. Tout au plus, constate la Constitution, existe-t-il des Conseils et des Exécutifs de communautés.

Paul Hatry préside, au sein du gouvernement national, un exécutif dont font également partie Cécile Goor et Annie Neyts toutes deux nommées par le chef de l'Etat «secrétaires d'Etat à la Région bruxelloise, adjoint au Ministre de la Région bruxelloise». Paul Hatry est donc incontestablement ministre et préside un exécutif.

Philippe Moreaux, Jean-Maurice Dehouste et Gaston Geens qui ils en disent peuvent tout au plus prétendre au titre de «président de l'exécutif» d'une communauté ou d'une région ou des deux réunies.

Ministres, ils ne le sont pas. Pas plus que les membres de ces exécutifs.

Ces remarques rejoignent celles que nous avons formulées à diverses reprises. Il n'est de vrais ministres, c'est-à-dire du gouvernement, que du Roi. A noter que Paul Hatry fait partie du gouvernement national, le seul qui existe. Les membres des exécutifs régionaux ou communautaires sont des sortes de députés permanents... avec cette distinction que les premiers sont parfaitement inutiles.

Certes, on pourra objecter que le Grand Robert donne comme définition générale du mot ministre: «Celui qui est chargé d'une fonction, d'un office». Exemple: un ministre des cultes. On pourrait rappeler aussi qu'à la cour du sultan de Constantinople, il y avait des tas de ministres: de la table, du harem, des eunuques, etc... Et si l'on retient simplement la notion de fonction, une dame de cour pourrait prétendre s'appeler «ministre des toilettes».

Répetons que seuls les ministres nommés par le Roi le sont constitutionnellement.



La 19^e MARCHÉ DU SOUVENIR et de l'AMITIE a démarré sous une pluie battante et nous avons pataugé du 26 au 29 juin, dans une boue particulièrement épaisse.

Ces conditions atmosphériques difficiles n'ont pas découragé les marcheurs de notre Club car nous avons été présents sur tous les itinéraires et à toutes les cérémonies commémoratives.

De plus, nous avons eu la joie de voir plusieurs membres du Club qui n'avaient pu se libérer pour les 4 jours, venir nous accompagner lors de la dernière étape ou nous accueillir à l'arrivée à Vielsalm.

Bravo à tous pour le défilé final, même si certains de nos bons marcheurs et marcheuses, probablement engluisés dans la boue du bois St-Jean ou dans la fagne de Fraiture, n'ont pu arriver à temps à notre lieu de rassemblement.

L'an prochain, pour la 20^e MSA, nous serons encore plus nombreux.

TRANSARDENNAISE (20 juillet)

Cinq marcheurs du Club ont participé à la 1^{re} Transardennaise La Roche - Saint-Hubert (50 km).

Trois d'entre eux, distraits sans doute par la beauté du paysage, ont terminé fort attardés après avoir commis trois erreurs de parcours sur 55 km de trajet.

Itinéraire boisé merveilleux mais particulièrement exigeant.

Provinces DE...

Nous avons déjà rappelé à plusieurs reprises que nos provinces portent officiellement le titre de «Province de Hainaut, Brabant, Limbourg, etc...» et non «Province du...», comme le répètent constamment les Bôtoïens de la RTB.

Or, horreur et surprise, au bas de la descente de Hogue, sur la Nationale 4, on peut lire une belle pancarte tricolore et... officielle portant le titre «Province du Luxembourg». A l'attention du Ministre des Travaux publics.

COMPOSITION DU COMITE

Président d'Honneur: Lieutenant-Colonel e.r. S. BORBOUX
Chars-à-Bœufs, 9
6690 VIELSALM

Président: Jean BRICART
Rue des Chalets, 5
4220 JEMEPEPE (Seraing)

Vice-Président: Lieutenant-Colonel (R) G. VAN NIEUWENHOVE
Avenue de Nivelles, 15
1350 LIMAL

Secrétaire-Trésorier: Pol CHARLIER
Rue de Bierset, 51
4330 GRACE-HOLLOGNE

C'est à VIELSALM que le 6^e Bataillon de Chasseurs Ardennais, commandé par notre Vice-Président, le Lt-Col VAN NIEUWENHOVE, a organisé sa marche annuelle le 1^{er} septembre.

210 participant(e)s de tous âges ont parcouru les 2 itinéraires proposés de 6 et 12 km.

Nous avons eu la satisfaction de constater que, suite à notre appel, un quart de cet effectif était composé de membres de notre Club et de leurs amis.

L'itinéraire des 12 km était particulièrement gratiné avec deux ascensions: le mamelon 525 (Bonafa) et le bec du Corbeau.

Le soleil a été très attentionné à notre égard puisque le matin, pendant la marche, il s'est montré fort discret avant de nous égarer de sa présence au barbecue de So Bêche qui, malgré le temps sec, a été particulièrement... arrosé.

Le journal du Club fournit à nos affiliés plus de détails sur nos activités passées et leur propose un calendrier de marches organisées par la FFBMP, l'ADEPS ou d'autres groupements.

D'ores et déjà, nous épinglons quelques rendez-vous privilégiés.

- Saive (Liège), lundi 11 novembre, Marche de l'Armistice, 6-10-20-30 km.
- Evrehailles (Yvoir), dimanche 15 décembre 5-10-20 km.
- Antheit (Huy), dimanche 29 décembre, Marche ADEPS, 5-10-20 km.
- Pour les marcheurs de longues distances: Km
- Gesves: dimanche 27 octobre 50
- Saive: lundi 11 novembre 50
- Engis: dimanche 7 décembre 50
- Plombières-Houffalize: 110
- Vendredi 20 décembre à 19 h.

Participation aux marches suivantes

- Di 2 juin: Athus 20
- Sa 8 juin: Seraing 6/12 (nuit)
- Profondeville: 20
- Sa 22 juin: Romsée-Esneux-Romsée 50
- Di 23 juin: Erpent 20
- Me 26 au sa 29 juin: 19^e MARCHÉ DU SOUVENIR 142
- Di 7 juillet: Noville 20
- Steinsch (Grand-Duché) 20
- Sa 13 juillet: Jemeppe-sur-Sambre 2
- Sa 20 juillet: Laroche-St.-Hubert 50/55
- Sa 27 juillet: Laroche (Gr.-Duché) 12
- Sa 4 août: Visé 30
- Sa 10 août: Oupeye 30/60
- Sa 17 août: Housse 31
- Sa 24 août: Vielsalm 12
- Di 1 septembre: Vielsalm 12

A TOUTES NOS SECTIONS

Au cas où l'une de nos sections serait amenée à devoir recourir à nos assurances en faveur de nos DRAPEAUX et PORTE-DRAPEAU, elle est priée de s'adresser directement à:

GRAS SAVOYE BRUXELLES S.A.

Rue Montoyer 17 - Bte 3
1040 BRUXELLES
Tél. 513 18 33 - Téléc 61 713



1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

Les jeunes Chasseurs Ardennais de la 2^e Cie ont reçu la Hure à Martelange au pied du monument national des Chasseurs Ardennais

La hure concrétisant la réussite des tests de fin d'instruction a été remise le 6 septembre.

A 9 h, des fleurs ont été déposées à la Croix Bricart à Bodange par le capitaine Verbiese commandant la 2^e Cie.

Cette croix, inconnue pour la plupart des soldats composant le détachement (2^e Cie et Cie EMS), est, comme le disait le commandant de la compagnie, le souvenir de la bravoure témoignée en ces lieux par le commandant Bricart et sa compagnie de ChA le 10 mai 1940. Cette compagnie arrête ici l'avant-garde d'une division allemande et ce durant toute une journée. Ils ne se rendent qu'en fin de journée faute de munitions. Le commandant Bricart et plusieurs de ses hommes perdirent la vie pour défendre le sol de la Belgique. Cet acte de bravoure, ajouté à de nombreux autres faits d'armes en Ardenne justifie le fait que le drapeau du 1^{er} ChA porte la citation «Ardenne».

La compagnie parcourt ensuite la vallée de la Sûre reliant Bodange à Martelange. Ils suivent ainsi une partie du dispositif défensif des chasseurs ardennais de mai 1940 tout en faisant résonner dans les villages le bruit de leurs chansons.

Une halte à lieu non loin du monument national à Grumelange où les participants consomment le deuxième repas et prennent quelques rafraîchissements.

Bien avant 14.30 h., de nombreux parents et des délégations de la fraternelle des ChA avec drapeaux attendaient l'arrivée du détachement pour la remise de la hure, symbole de la ténacité et souvenir de la bravoure des anciens. Elle est le résultat des tests tant techniques que physiques. Ces tests ont prouvé que ces hommes au bérêt vert étaient capables d'utiliser leurs armes, de fournir des efforts physiques allant de la simple marche jusqu'à la marche forcée, tout en effectuant des exer-



Remise des hures

cices tactiques et ne leur conservant qu'un minimum d'heures de sommeil. Tout au long des épreuves, ils ont démontré qu'ils étaient capables de se battre dans l'éventualité NON DESIRÉE d'un conflit, dans une ambiance nucléaire ou chimique. Le capitaine Verbiese remercie les nombreux parents pour l'intérêt qu'ils portent en assistant à la cérémonie et pour avoir fait le déplacement à Martelange et cite:

«Je suis certain qu'après les trois premiers mois de service militaire vous avez vu votre fils changer. Au début vous avez peut-être été étonnés par ses cheveux coupés ras ainsi que par sa tenue de toile jugée peut-être désuète. Aujourd'hui, vous avez en face de vous un homme, étonné par le fait qu'il puisse fournir

des efforts jugés auparavant inaccessibles, fier d'être devenu un citoyen belge.»

Le capitaine invite alors M. Albert HUBERT, président national de la fraternelle des ChA, M. JAVAUX, bourgmestre de Martelange et ancien du 1^{er} ChA, le major BEM LEGAT, chef de corps du 1^{er} ChA à remettre la hure aux jeunes chasseurs ardennais. Il demande également aux parents de se rendre dans les rangs afin qu'ils puissent eux-mêmes remettre la hure à leur fils.

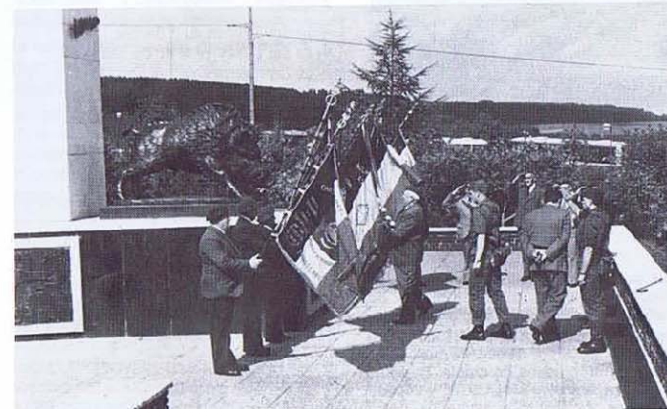
Après la remise des hures, le capitaine s'adresse à ses hommes:

Chasseurs ardennais, Sachez que je suis personnellement heureux d'avoir pu supprimer le mot «Candidat» lorsque je vous parle.»

(NDLR. Pendant toute l'instruction ils sont appelés «candidats chasseurs ardennais».)

«Vous pouvez et devez, dorénavant, regarder vos anciens la tête haute. Mais ce droit qui vous est donné ici, sur les lieux mêmes où vos anciens ont subi le premier choc contre l'envahisseur et retardant les 3 divisions blindées de Guderian toute une journée, implique que vous devez vous montrer dignes d'appartenir aux chasseurs ardennais. Cette dignité se fera certainement sentir au camp Roi Albert à Marche-en-Famenne où d'autres unités vous regarderont mais aussi lorsque vous serez en civil durant les week-ends et même, et surtout à l'issue de votre service quand, par votre attitude et votre expérience acquise, vous démontrerez à vos contemporains ce que signifie devenir un chasseur ardennais.

Vous avez donc eu l'honneur de recevoir votre hure sur les lieux mêmes où se battirent les chasseurs ardennais en mai 1940. La responsabilité qui vous en incombe n'en est que plus grande.»



Dépôt de fleurs par M. Hubert, président national de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais.

Le commandant de compagnie remercie le bourgmestre et les membres du conseil communal de Martelange pour l'honneur qu'ils ont fait aux chasseurs ardennais en assistant à la cérémonie et en accordant toutes les facilités pour l'organisation de celle-ci. Il remercie également M. HUBERT et le chef de Corps du 1 ChA, le major BEM LEGAT, qui a permis et favorisé l'organisation de la cérémonie.

Des fleurs sont ensuite déposées au pied du monument par M. HUBERT pendant que la musique des Guides, venue pour la circonstance, interprétait la sonnerie «Aux champs» et «La Brabançonne».

Nous nous sommes ensuite rendus au centre culturel de Martelange pour fêter ensemble les nouveaux chasseurs ardennais. Les parents ont rejoint les quartiers du 1 ChA à Marche et ont visité le bâtiment de la 2^e compagnie.

Cette journée a permis aux parents de faire la connaissance des conditions dans lesquelles vivent les chasseurs ardennais de 1985 et d'établir le contact avec la population d'un endroit où les chasseurs ardennais se glorifient dès les premières heures de la seconde guerre mondiale.

M.L.

ST HUBERT 1985

Le 1 ChA fêtera son Saint Patron les 7 et 8 novembre prochains.

Le 7 à 18h30, dépôt de fleurs au monument aux morts de la ville de Marche-en-Famenne (rue Victor Libert).

Le 7 à 19h30, Messe de St Hubert en l'église de Marche-en-Famenne.

Le 8 à 8h30, Parade au quartier du 1 ChA.

Le 8 à 9h30, compétitions sportives de St Hubert.

Le 8 à 17h, remise des prix.

Invitation cordiale à tous les anciens du 1 ChA.

SOUVENONS-NOUS



Les Chasseurs Ardennais de 1985 se sont souvenus d'un tragique mois d'août 1973.

Un vendredi vers 17.00 h., au retour d'un exercice dans la Wahnerieide, un camion du 1 ChA rate un virage et six Chasseurs Ardennais gisent mortellement atteints sous le véhicule renversé, deux jours plus tard un 7^e Chasseur augmente le nombre des victimes.

TROPHEE DU RECRUTEMENT DE LA FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

Dès à présent, il semble que la 3 Cie pourrait remporter le trophée 1985. En effet, elle compte 229 inscrits contre: 1 Cie 51 - 2 Cie 99 - Cie EMS 16. Il reste un bon mois pour ... battre la 3 Cie!

COTISATIONS 1986

Il ne faut pas oublier que l'année sociale débute le 1^{er} novembre (du 1^{er} novembre au 31 octobre). Fin décembre, début janvier, les membres qui n'auront pas encore réglé le montant de la cotisation recevront leur carte accompagnée d'un bulletin de virement-versement. Cette façon de faire réduit les frais postaux et je demande à chacun de réserver bon accueil et de se mettre en règle pour 1986. Un grand merci d'avance pour votre compréhension.

M.L.

LA 3^e COMPAGNIE AU CHALFUSAS (BOURG-LEOPOLD)

La 3^e Compagnie a présenté deux pelotons au dernier CHALFUSAS à Bourg-Léopold.

ALCUN ECHEC - CES DEUX PELOTONS SONT DECLARES OPS.

BFVAO LES GARS DE LA 3!

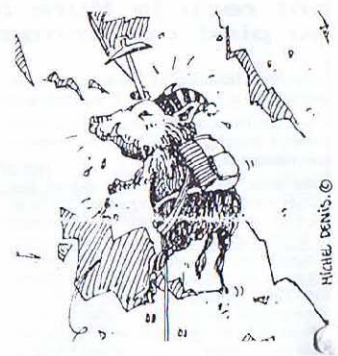
DISTINCTIONS HONORIFIQUES

- La Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold au: Major Marchal;
- Les Palmes d'Or de l'Ordre de la Couronne au: 1 Sgt Lejeune;
- La Décoration Militaire de Deuxième Classe au: Cpl Lombaerts.

DEUX CHASSEURS ARDENNAIS A 4.807 METRES - MONT BLANC

Les Sgt LEVEQUE et NOELMANS ont le 8 juillet 1985, en compagnie d'un détachement de l'IFMEP (Institut Royal Militaire d'Education Physique) planté le drapeau belge sur le toit de l'Europe.

Un grand bravo à nos deux «Sangliers Frigorifiés».



MARIAGES

- Le Cpl Dutoy avec Mlle Geerick Edwige;
- Le Cpl Georis avec Mlle Parmentier Maryjène;
- Le Sdt VM Helin avec Mlle Mercier Joëlle;
- Le Cpl Vanheeschueld avec Mlle Moneaux Dominique;
- Le Sdt VM Vandormael avec Mlle Masse Pascale;
- Le Cpl Burton avec Mlle Demaret Carine;
- Le Cpl Charlier avec Mlle Vandamme Florence;
- Le Cpl Prince avec Mlle Ruland Dominique;
- Le Sdt Van Camberg avec Mlle Schutz Yolande.

NAISSANCES

- Céline chez le Sdt Derycke;
- Thomas chez le Cpl Stevens;
- Benjamin chez le 1 Sgt Fusulier;
- Kevin chez le 1 Sgt Lejeune;
- Allison chez le 1 Sgt Mazzoccatto;
- Alexandra chez le Sdt Goblet;
- Cynthia chez le Cpl Hendrickx;
- Anthony chez le Cpl Malherbe.

ARRIVEES

- Le Sgt Sonnaert du 2 Bn Cdc;
- Le Sgt Lannoy de la 17 Cie Mat;
- Le Capt Fontaine de l'EI;
- Le Major Petit de l'EM 7 Ede Inf Bl;
- Le Lt Queriau du CRS;
- Le 1 Sgt Hubin cu 4 TTR.

DEPARTS

- Le 1 Sgt Maj Lambot passe du 1 ChA à la Cie QG 1 (BE) DIV;
- Le 1 Sgt Michot passe du 1 ChA à GS 3;
- Le 1 Sgt Dubois passe du 1 ChA à EI;
- Le 1 Sgt Nemp passe du 1 ChA à EI;
- Le 1 Sgt Maj Detailla passe du 1 ChA à ETA;
- Le 1 Sgt Vandendaele passe du 1 ChA à DEF 44/43;
- Le Lt Delpire passe du 1 ChA à ERM;
- Le Lt Michel passe du 1 ChA à EI;
- Le 1 Sgt Pirmez passe du 1 ChA à AMD AFBC;
- Le 1 Sgt Robette passe du 1 ChA à Dep 44/3.

MARCHE-EN-FAMENNE

Célébration du 40^e anniversaire de la fondation de la Fraternelle



Le 3 octobre, une délégation avec drapeaux s'est rendue aux cimetières de Marloie, Waha, Marche-en-Famenne, Aye et Hargimont pour déposer des fleurs sur les tombes de Joseph Grégoire, André Buron, Alois Parfony, Remacle Cœurderoie, Gérard van der Straeten Waillet, Paul Lahaut, Constant Croisier, Martin Louis, Glaude Georges et Joseph Bernard.

Le vendredi, une messe était célébrée par M. le doyen Thiry assisté de l'abbé Chalou et M. l'aumônier Joseph Denne.

Un cortège se rendit ensuite au monument aux morts de la ville où des fleurs furent déposées par le président Pirlot et les colonels Moiry et Bernard. En fin de séance académique, la médaille de mérite en argent fut remise à André Housiaux et Fernand Deroua. La médaille de bronze à Alin Gail, Lucien Pierre, Albert Flamion et Arsène Mostenne.

Parmi les personnes présentes on remarquait notamment Mme le sénateur et M. Godinache, M. le député permanent Armand Barrier, les échevins André Bouchat et Jean-Luc Henri, Mlle van der Straeten Waillet, le colonel et Mme Moiry, le colonel et Mme Bernard, le vice-président national et Mme Leuris, le secrétaire national et Mme Guiot, l'adjutant-chef et Mme Galderoux, l'adjutant et Mme Colbrant du 1 ChA, M. et Mme Cozon d'Herbeumont.

Après la séance académique on pouvait admirer de magnifiques panneaux représentant les Chasseurs Ardennais Marchois tombés au champ d'honneur, les PG de Marche-en-Famenne, la concrétisation du 40^e anniversaire, un chasseur ardennais en tenue de 1940 avec son vélo (prêtés par le 1 ChA) et une série de dioramas représentant les différentes phases de la guerre de 1940 à 1945 de Dunkerque en passant par la bataille du désert, la Normandie et les Ardennes. Un déjeuner réunit alors près de 150 participants.

Le lendemain, la délégation s'est rendue à Roy, Vielsalm et Temploux pour déposer des fleurs sur les tombes de Alfred Lambert, René Raucroix, René Senechal et Louis Laloux.

Section 1 ChA

En dernière minute:

IN MEMORIAM

Nous avons le douloureux devoir de vous faire part du décès de notre camarade Emile Riffart.

L'adjudant de 1^{re} classe Riffart a été secrétaire du 1 ChA jusqu'en juillet 1965, date à laquelle il a été admis à la retraite.

Nous remercions à Marie et à la famille l'expression de nos condoléances sincères et émues.

7030 Saint-Symphorien, 100 chaussée de Binche.

AVIS

La Section de Huy — ville de l'étaïn — vous informe qu'elle possède toujours en stock de magnifiques assiettes en étaïn.

Deux modèles: a) Hure laurée;

b) Paysage d'Ardenne dominé par la hure.



20. D'ARTILLERIE

FASTES REGIMENTAIRES DU 20 SEPTEMBRE 1985

Weri, Quartier HOUTHULST, vendredi 20 septembre: le 20 A célèbre ses fastes régimentaires

Dès le matin, tout le monde est à pied-d'œuvre, qui pour accueillir les parents; qui pour peaufiner les tribunes et le parade-ground; qui pour lustrer une dernière fois les obusiers M 110 qui, eux-aussi, allaient participer à la fête.

Et bien avant 15 h, heure du début des festivités, tout est prêt: les spectateurs sont impatients, et à l'heure prévue le RSM, l'Adjt-Chef Guillaume, commande la mise en place du bataillon. Aux accents de la marche de l'Ecole Royale Militaire jouée par la musique du 1 (BE) Corps, les trois batteries s'avancent toutes gantées de blanc. Le Comd2d, le Major Nyssens se fait présenter le bataillon et met en place les officiers, le Capt Vanderhoyden, accompagné des Slt Camus et De Lille pour la Bie A, le Capt Simon, avec les Lt Rifaut et Vandevorst pour la Bie B et pour la Bie EMS, le Lt De La Roy suivi des Slt Thomisse et Toussaint.



La revue des troupes par le général-major Cauchie, commandant l'Artillerie du 1 (BE) Corps.



Au centre de la tribune, Mme Cauchie; le général, président de la cérémonie et le président national. Au second rang, les représentants des villes-marraines d'Athus et Namur.

Quatre prestations de serments, deux d'officiers et deux de sous-officiers, viennent ensuite, avant que le Lt Col. Pochet ne remette au Capt Simon, le Challenge chef de Corps, méritoirement gagné par la Bie B.

Vient alors le moment attendu du défilé militaire: chef de Corps en tête, le bataillon, toujours en gants blancs, passe fièrement sous les yeux admiratifs des spectateurs qui se souviendront de ce merveilleux après-midi. Et c'est une ambiance plus décontractée que l'on retrouve ensuite dans les différents bars et cantines où chacun fait de son mieux pour que cette journée se termine comme elle a commencé: parfaitement.



Défilé: les Drapeaux du 1 ChA et du 3 ChA encadrent l'Étendard du 20 A.

Le Major présente alors le Bn au Lt Col Pochet, chef de Corps. Celui-ci met en place les emblèmes, l'étendard du 20A encadré des drapeaux des 1^{er} et 3 ChA.

Le moment est venu d'accueillir le Général-Major Cauchie, Comd de l'Artillerie du 1 (BE) Corps, qui présidera la cérémonie.

A ses côtés, dans la tribune d'honneur, on remarque la présence de M. Hubert, président national de la fraternelle des Chasseurs Ardennais, ainsi que celle de MM. Spelkens et Nizot, représentants de nos villes marraines, Namur et Athus. Tous trois fleuriront le monument élevé en souvenir des victimes de guerre du 20A, après que le Général Cauchie ait passé les troupes en revue.

Étaient également présents pour Athus, le député permanent Marcel Holley et le commissaire de police, Emile Sax.

UN ARTILLEUR CHASSEUR ARDENNAIS, PARRAIN DE PROMOTION A L'ERM

Le général Jean Chabotier, commandant l'Ecole royale militaire, a désigné comme parrain de la 140^e promotion Polytechnique, le capitaine-commandant A. DALCQ du 20A, créé en tant que Régiment d'Artillerie de la Division des Chasseurs Ardennais, et qui est tombé au champ d'honneur à Veldwezelt, le 10 mai 1940.

Les nouvelles promotions de l'ERM seront admises le 30 octobre au cours d'une prise d'armes au cours de laquelle SAR le Prince Laurent prêtera son serment d'officier.

Albert Dalcq était né à Couvin le 31.5.1900 et il a fait partie de la 80^e promotion artillerie-génie (Ma 23 089). De la promotion infanterie-cavalerie de la même année était le lieutenant Jean DELHAYE du 2 ChA, tombé à la Dendre.



Le général Cauchie qui sur la photo à droite, s'entretient avec le président national et le lieutenant-colonel Pochet.



La renaissance du 1^{er} Chasseurs Ardennais en 1946

... La foulée de nos rappels concernant les origines de nos Unités, Jean-Louis SCOHY de Sombreffe, membre de notre section de Namur et qui fut volontaire de guerre en 1945, nous a fourni une très intéressante note concernant la reconstitution, en 1946, du «Bataillon des Chasseurs Ardennais», qui devait devenir plus tard le «nouveau» 1^{er} Chasseurs Ardennais:

... Contrairement à tout ce que l'on écrit régulièrement à ce sujet, c'est le 1^{er} bataillon de la 4^e brigade et non le 2^e qui est devenu le bataillon de Chasseurs Ardennais.

La 4^e brigade d'infanterie «Steenstraete» (colonel BEM C. LOUPE) a été formée du 17 au 22/3/1945, 3700 volontaires de guerre ont été convoqués. Le 1^{er} bataillon (major DEFISE) a été constitué le 20/3/1945 à Péruwelz (700 hommes des BRR de Liège et Namur), il quittera cette ville le 4/4/1945 et séjournera successivement du 11/4/1945 au 19/9/1945 au camp de Union Lodge à Poyntzpass (Irlande du nord), du 22/9/1945 au 3/11/1945 au camp de Melton-Mowbray (Angleterre), du 5/11/1945 au 19/12/1945 à la caserne Raedemackers à Bruges, du 20/12/1945 au 17/3/1946 en cantonnement en Westphalie (Sensenhorst, Dolberg, Ahlen, Ernigerloh), du 17/3/1946 au 10/5/1946 à la caserne d'Euskirchen (secteur belge d'occupation), le 11/5/1946 le bataillon rentra à Bruges (caserne Rademackers).

Le 8/3/1946, en exécution de la décision ministérielle «traditions» les bataillons I à III de la 4^e brigade deviennent respectivement:

- le bataillon de Chasseurs Ardennais
- le 1^{er} bataillon de grenadiers
- le 9^e bataillon de ligne.

Peu après notre arrivée à Euskirchen, le lieutenant-colonel MARCHAU succède au lieutenant-colonel DEFISE et début mai, le drapeau du 1^{er} régiment de Chasseurs Ardennais attribué à notre bataillon est confié à notre nouveau chef de corps.

Le 11/5/1946 nous débarquons à la gare de Bruges vers 9 heures et précédés de la musique de la 4^e brigade et de son drapeau, le bataillon de Chasseurs Ardennais défile à travers la ville pour rejoindre la caserne Rademackers.

Le 18/5/1945, les volontaires de guerre étaient démobilisés.

Le 24/6/1946, c'était l'arrivée des recrues de la classe 45, ils formeront le bataillon qui partira ensuite vers Ax la Chapelle.

Parmi les anciens Chasseurs Ardennais présents à la 4^e compagnie en Irlande du nord: le lieutenant de réserve GOUVERNEUR, les sergents Germain JACQUES, Ephrem LAMBOT, Paul MATAGNE et Jean CROMBEZ (Arlon). Le sergent JACQUES prit mon groupe en charge à Péruwelz, il allait devenir mon chef de peloton jusqu'en avril 1946, et chef de corps du 1^{er} Chasseurs Ardennais en 1965. Le sergent MATAGNE exerçait les fonctions de sous-officier adjoint au chef de peloton.

Bientôt

DE LUXUEUX FANIONS CHA

La Fraternelle a passé commande, à une firme réputée, de luxueux fanions cinq couleurs, en satin doublé, bordés de festons rouges et dotés de litchettes, franges et tringles de suspension.

Ils seront disponibles dans les sections avant la fin de l'année au prix unitaire de 385 F plus frais d'envoi éventuels.

ARLON

Nous ont quittés

- Joseph Felten, 72 ans de Bonnet. Premier conseiller honoraire au Gouvernement Provincial. Campagne de 40 à la 1^{re} Cie du 3^{em} Régiment ChA. Prisonnier et invalide de guerre.
- Auguste Lamury, 89 ans d'Arlon. Lieutenant Colonel de réserve honoraire. Campagne de 40 au C.R.I./ChA. Prisonnier et invalide de guerre. Résistant armé. Nous déplorons vivement l'absence de notre drapeau et d'une délégation de la Fraternelle aux obsèques de notre chef et ami, n'ayant pas été avisés de ce décès.
- Eugène Muller, 70 ans de Bonnet. 1^{er} Régiment ChA. Prisonnier et invalide de guerre.
- Madame Victorine Thommes, 80 ans de Nanthomb. Epouse de notre membre effectif Victor Decker.
- Léopold Simon, 68 ans de Barnich. Campagne de 40 à la 4^e Cie du 1^{er} Régiment ChA. Prisonnier de guerre et résistant armé.
- René Gillard, 73 ans d'Arlon. Porte drapeau des Croix de guerre Belges des Deux Luxembourg. 2^{em} Régiment ChA. Prisonnier et invalide de guerre.
- Marcel Anson, 71 ans d'Arlon. Campagne de 40 à la 3^e Cie du 1^{er} Régiment ChA. Prisonnier de guerre.
- Arthur Depierreux, 69 ans d'Arlon, fleuriste. Campagne de 40 à la 2^e Batterie du 20^{em} Régiment d'artillerie (ChA).
- Camille Jeanty, 66 ans de Heinsch. Campagne de 40 à la 2^e Cie du 4^{em} Régiment de ChA.

Nous réitérons aux familles endeuillées nos sincères et fraternelles condoléances.

Naissances

- Nous souhaitons la bienvenue en ce monde à :
- Nicolas Vanderweerde, petit-fils de notre ami Georges Marquis, vice-président de la section d'Arlon de la F.N.A.P.G.
 - Jennifer Guerenne, petite-fille de notre ami et porte-drapeau suppléant Marcel Guerenne.
 - Bruce Delhez, fils de notre membre adhérent Edwin Delhez et arrière-petit-fils de notre ami Albert Lippert, membre actif de notre comité.
- Félicitations aux heureux parents, grands-parents et arrière-grand-père.

Hyménées

- Nous sommes heureux de vous annoncer les mariages de :
- Mademoiselle Ann Bertrand, fille du Lieutenant Colonel Jean Bertrand, ancien commandant du 3^{em} ChA, avec Monsieur François Collard de Wibrin.
 - Mademoiselle Véronique Yande, petite-fille de notre regretté Président Joseph Schmitz, fille du commandant en retraite Roland Yande, avec Monsieur Philippe Martens de Jette.
 - Monsieur Bernard Felten, fils de Madame Joseph Felten, membre honoraire de notre section, avec Mademoiselle Cécile Schweisthal d'Arlon.
- Prosperité et longues années de bonheur aux jeunes époux.

Distinctions honorifiques

- L'adjudant Roger Rimbaut, qui par ailleurs a été pensionné à sa demande à la date du 1^{er} septembre 1985, a été promu Chevalier de l'Ordre de la Couronne.
 - L'adjudant André Campeon a été décoré des Palmes d'Or de l'Ordre de la Couronne.
 - Le 1^{er} sergent Frantz Gislain a reçu la médaille militaire de 2^e Classe.
- Vives félicitations à nos décorés.

Notre excursion du 15 juin

Malgré le printemps pourri dont nous avons été gratifiés, malgré l'absence de quelques habitués retenus par le congrès provincial des vétérans de Léopold III à Stockem, notre excursion annuelle a connu son succès habituel. Sainte-Claire, que plusieurs d'entre nous ont implorée les jours précédents, nous a exaucés; il ne pleut pas ce matin, les imperméables sont restés au vestiaire et un timide soleil, enfin retrouvé, préside à notre départ. Pourvu que cela dure.

Une tasse de café dans le décor médiéval du château fort de Bouillon, un premier apéritif à Monhermé (France) - confluent de la Meuse et de la Semois - un second précédant le repas de midi servi dans un hôtel 3 étoiles à Charleville-Mézières, le pousse-café à Carignan et pour les amateurs, la tartine de fromage à l'Abbaye d'Orval, autant d'étapes qui jalonnent notre randonnée de ce jour.

La journée fut bien réussie, tout empreinte d'un esprit Chasseurs Ardennais et il nous est revenu que certains ne rentrèrent qu'aux petites heures du lendemain.

Merci encore à notre ami Fernand Crochet pour l'excellence de son organisation et... à l'année prochaine.

Marche du souvenir et de l'amitié

Sept drapeaux d'associations patriciennes, une vingtaine d'anciens de la section d'Arlon étaient présents pour le départ de la 19^e Marche du Souvenir et de l'Amitié. Et pourtant!

De mémoire de marcheurs, jamais encore les cérémonies aux différents monuments de la ville ne s'étaient déroulées par un temps plus exécrable. Les échues du ciel étaient largement ouvertes, il pleuvait à verse devant le mémorial du 10^e de Ligne, il drachait devant celui de l'Hôtel de Ville et pendant le défilé Grand-rue, la pluie redoublant ses efforts, il tombait des halles-bardes devant le monument Patton pendant l'exécution du «Last Post».

Tous les participants sont à féliciter sans réserve; pas un, malgré les vêtements transpercés, n'a quitté les rangs pour se mettre à l'abri. Quelle belle leçon de courage et de discipline!

Un bon point également et nos vifs remerciements à l'échevin ces Travaux de la Ville, Monsieur Schanus qui, pour la circonstance, avait donné des instructions pour la rénovation, fort réussie d'ailleurs, du monument Patton.

Remise des hures à Martelange

C'est devant une assistance nombreuse de parents et d'amis que, pour la 1^{re} fois au moment des Chasseurs Ardennais à Martelange, furent remises les hures aux jeunes recrues du 1^{er} Bataillon de ChA. L'autorisation de porter sur le béret l'insigne de leur bataillon consacre, en effet, pour ces nouveaux incorporés la fin de leur période d'instruction et le début d'une nouvelle étape de leur service militaire.

Une délégation de la Fraternelle des sections d'Arlon et de Martelange avec cinq drapeaux était présente à ces cérémonies rehaussées par la présence de Monsieur Javaux, bourgmestre, A. Hubert, président national et le major B.E.M. Legat, commandant de bataillon.

La clique de la musique des Guides prêtait également son concours.

Après la remise des hures et un dépôt de fleurs au monument national, un vin d'honneur fut servi dans le nouveau complexe culturel.

Nous félicitons chaleureusement le major B.E.M. Legat, chef de Corps, d'avoir pris l'excellente initiative de «sortir des casernes» pour le déroulement de ces cérémonies afin de marquer une union plus étroite entre la population civile et l'armée.

Cotisations 1985

Une demi-douzaine de membres, par oubli sans doute, ne sont toujours pas en règle de cotisation pour l'exercice en cours. Les frais d'impression et d'expédition de notre périodique augmentant sans cesse, nous sommes au regret de leur faire savoir que, faute de régulariser leur situation-versement de F 180 au C.C.P. n° 000-090849-82 de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais - Section d'Arlon - le présent exemplaire est le dernier bulletin qu'ils recevront.

ATHUS

Décès

- La section régionale a encore à déplorer les décès de :
- Albert-René Poncin, né à Musson le 7-3-1918, décédé à Saint-Mard le 30-6-1985, ancien du 1^{er} ChA y mobilisé en 39/40, il était encore présent à notre excursion du 15 juin.
 - Charles Bartholomé, né à Udange le 12-6-1916 et décédé à Messancy le 2-7-1985, il était en 39/40 mobilisé au 1^{er} ChA.
 - Gustave Haas, né à Aix-Sur-Cloie le 26-11-1910, décédé à Messancy le 28-7-1985, Combattant et Prisonnier de guerre mobilisé au 1^{er} ChA.
 - Adolphe Royer, né à Longwy le 11-12-1913, décédé à Saint-Luc le 16-8-1985, mobilisé au ChA résistant; les obsèques eurent lieu à Halanzy et l'inhumation à Stockem.

Le comité remercie les nombreux membres qui assistèrent aux funérailles et présente au nom de la régionale aux familles endeuillées ses fraternelles condoléances.

Cotisations

Toutes les cotisations 1985 étaient terminées pour le printemps, un grand merci aux dévoués membres qui les ont perçues et surtout chez les membres d'Aubange qui ont tous, dans une grande majorité, effectué leur versement de cotisation, avec une célérité remarquable.

L'excursion annuelle

C'est le samedi 15 juin que deux grands cars ultra-modernes prirent en charge nos amis et leurs épouses pour les conduire en Alsace par Thionville, Sarre-Union et La Petite-Pierre où eut lieu la première halte, après un assez long parcours. Mais après un premier temps incertain, le soleil se mit de la partie et ne nous quitta plus, gage de réussite et, nous arrivions à Kirwiller pour le repas de midi dans une grande salle de restaurant où un dîner très apprécié nous fut servi. L'ambiance étant au zénith, le président Spoidenne en profita pour remettre aux membres les médailles reçues au congrès de Neufchâteau, pour les plus dévoués. Ensuite, nous reprîmes les cars pour Hartwiller, où nous avons visité une cristallerie érigée en coopérative ouvrière depuis près de 50 ans.

Malgré l'heure tardive du samedi, les principaux ouvriers et membres du comité de gestion se remirent au travail pour nous montrer, dans les moindres détails, leur fabrication artisanale qui fut l'admiration de beaucoup des nôtres. Le retour s'effectua avec un dernier arrêt à Metz. L'heure du retour prévue fut presque respectée et c'est en se donnant rendez-vous pour l'excursion de l'an prochain que, enchanté de la journée, chacun se quitta.

BASTOGNE-MARTELANGE VAUX-SUR-SÛRE

Rappel

Afin que nos membres puissent régulièrement le bulletin, nous prions ceux dont l'adresse est incomplète (Rue, n°, canton postal) ou incorrecte ou qui n'auraient pas signalé leur changement de domicile de bien vouloir en informer le secrétariat.

Cérémonies et manifestations.

- La section était représentée aux suivantes.
- 24-05 Fastes du 1^{er} ChA.
 - 16-06 Inauguration de l'allée des ChA à Habay.
 - 23-06 Memorial Day - à 11 h messe traditionnelle au Mardasson.
 - 26-06 Manifestation traditionnelle au monument des ChA à Martelange.
 - 27-06 MSA Dépôts de fleurs au monument aux morts à Bastogne, au monument CADY et au Mardasson.
 - 20-07 Dépôt de fleurs au monument aux morts.
 - 21-07 Fête de la Dynastie, Te Deum suivi d'une réception au mess des Officiers.
 - 06-09 Fastes du 1^{er} A: les Fastes ont débuté à 10 h par un dépôt de fleurs au monument aux morts de Bastogne, au monument aux morts du 1^{er} A, suivi d'une messe célébrée en la chapelle de la caserne Heintz. Après la messe, réception au mess des S/OFF.

La prise d'armes s'est déroulée sur la Place Mac Auliffe en présence des autorités civiles et militaires et une foule nombreuse, malgré un temps peu clémente. A cette occasion ont été présentés les deux nouveaux premiers obus-

siers du 1^{er} A, obusiers capables de tirer jusqu'à 24 km.

Le Général Magon a passé la revue de la troupe et n'a pas manqué de saluer les Anciens Combattants et leurs drapeaux.

La manifestation s'est terminée par une réception organisée par le 1^{er} A en la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

10-09 Comme traditionnellement, des fleurs ont été déposées au monument dédié au soldat Glasner, premier Américain tué à Bastogne lors de la libération de septembre 1944.

Décès

- Nestor Genin, membre effectif, décédé à Bastogne le 4-8-85, à l'âge de 70 ans, un ancien du 2^{em} Chas. Arden.
- Camille Bozet, membre effectif, décédé à Morhet le 5-8-85.
- Nicolas Schwartz, membre effectif, décédé à Martelange, le 23-8-85 à l'âge de 75 ans.
- Gilbert Poncin, ancien combattant, frère de notre membre effectif, Marcel Poncin.

Hospitalisés à Bastogne

- Léon Mayon, membre effectif.
 - Maxime Lambert, membre effectif.
 - Casleleys, ancien trompette au 2^{em} ChA.
- Nous souhaitons une complète guérison à ces camarades.

BERTRIX-PALISEUL

Décès

- Nous déplorons les décès de :
- le 22.6.1985: Madame Vve Renaux-Lambotte de St. Médard: porte-drapeau depuis 1946 des F.I. de la région de Bertrix et membre protecteur de notre Fraternelle;
 - le 13.7.1985 à Paliseul, Marcel Quoilin, 73 ans, membre effectif, cinq ans de captivité au stalag VIII A près de Breslau (Pologne); caporal au 4^{em} ChA 6^{em} Cie;
 - le 4.9.1985 à Transimie, Louis Renault, 71 ans, membre effectif et ancien combattant 1940-1945.

Hospitalisation

Nous avons appris, avec beaucoup de retard, l'hospitalisation, à 2 reprises, de notre dévoué délégué d'Ochamps, André Golinvaux; nous lui souhaitons tous nos vœux de bon rétablissement.

Hyménées

Se sont unis par les liens du mariage, Mlle Martine Gillet de Bertrix et Jean, fils de notre dévoué membre adhérent, le Docteur Paul Pierre, échevin du Grand-Bertrix.

Inauguration de l'Allée des Chasseurs Ardennais à Habay-la-Neuve

Quoique non remarquée, la section de Bertrix-Paliseul avait délégué à Habay-la-Neuve, en l'absence de son président Ed. Klels, le Docteur-Commandant Paul Pierre, le secrétaire E. Colson et ses trois drapeaux.

21 juillet: Fête nationale

A Bertrix

Pour ce 21 juillet 1985, l'Administration Communale du Grand Bertrix avait invité toute la population de l'entité aux cérémonies patriotiques. Après la grand-messe, suivie du «Te Deum» chantée par M. le doyen Gérard, un important cortège précédé de la Clique et des Majorettes de Bertrix, du groupe des «Ecosais de Renaumont», des 12 drapeaux des différents groupements patriotiques, se rendit pour un dépôt de fleurs à la chapelle des «Martyrs», à la plaque des «Fusillés», la cérémonie se terminant au monument aux morts de la Grand place, où après la sonnerie «Aux Champs» et le dépôt de fleurs, le nouveau bourgmestre François Collot relate dans un émouvant discours l'histoire de notre Belgique.

La Fraternelle des Chasseurs Ardennais profita de cette cérémonie pour remettre les médailles du «Mérite» à Mme Vve Pignolet-Raguet, Camille Dumay, Edouard Houchard, Marcel Debas.

L'après-midi, au monument aux morts de Cugnon-Mortehan, le premier échevin Robert Dufour, enfant de la localité, après le discours de circonstance remit la médaille du «Mérite» de la Fraternelle à notre délégué local, Albert Labbé, la journée se termina par un vir d'honneur offert par le syndicat d'initiative de Cugnon, présidé par notre membre effectif Alphonse Baudoin.

A Paliseul

Cette année, le 21 juillet tombait un dimanche. Cette heureuse coïncidence valut à la cérémonie une solennité et une assistance qu'elle n'avait plus connues depuis la fusion des communes.

La Chorale paroissiale contribua pour une bonne part à la joie éprouvée par l'assemblée (N'était-ce pas la FETE de notre nation?): les chants de la messe particulièrement bien choisis et exécutés avec un enthousiasme en harmonie avec le souci des nuances, le Te Deum en plain-chant dont les aînés ont redécouvert avec plaisir, la majesté ce la mélodie et enfin, la Brabançonne, chantée, elle aussi, par les choristes d'abord, agréablement surpris de s'entendre accompagnés, pour finir, par bon nombre de voix venues de la nef.

Aux premiers rangs de celle-ci, une délégation du Conseil communal conduite par le Bourgmestre, des représentants des diverses administrations locales et les membres des Associations patriciennes dont les drapeaux encadraient l'autel.

Une note qui ne passa pas inaperçue: chaque porte-drapeau avait coiffé le béret vert.

Anloy (Libin) ce 18 août

Comme chaque année, la section de Bertrix-Paliseul, avec drapeau, était présente aux cérémonies du «Souvenir de la bataille d'Anloy de 1914; au cimetière militaire des «Bruyères» le secrétaire E. Colson déposait des fleurs sur les deux tombes parraînées par la section, quant au bourgmestre du Grand Bertrix, François Collot (membre protecteur de notre Fraternelle), il feuillait le mémorial français, le monument aux morts d'Anloy, sans oublier l'Enclos des fusillés: un grand merci à la commune de Bertrix.

Cartes de membres

Pour 1986, tous les délégués locaux ont pris à charge d'encaisser la cotisation pour 1986 (merci à tous ces dévoués), il est à souhaiter que chaque

affilié sera à nouveau fidèle. Un appel est spécialement adressé à ceux de nos membres qui n'ont pas de délégué dans leur région, de verser la somme relative à leur carte de membre au numéro 000-0380547-16 du C.C.P. de la section de Bertrix afin d'éviter les frais énormes d'encaissement.

Rappel: afin de faciliter les encaissements, toutes les cotisations sont portées à 200 F (pour toutes les catégories de membres).

Noces d'or

La population du Grand Bertrix vient de fêter ses couples jubilaires. Parmi eux, plusieurs membres de notre Fraternelle:

- Honoré Javaux et Germaine Urbain se sont unis à Bertrix le 3 juin 1935.
- Lucien Sac a épousé Mathilde Tinant le 28 septembre 1935 et habite toujours à Orgeo.
- Eugène Evrard et Jeanne Mergay se sont unis à Bertrix le 23 octobre 1935. Leur fils Olivier est également membre de notre Fraternelle.
- Ernest Ponsar a épousé Camille Perreaux le 28 novembre 1935. Habitant Monceau-en-Ardenne, il a voulu que ses noces d'or aient lieu à Bertrix.

Ces réjouissances étaient organisées par le comité des fêtes dont le nouveau président André Antoine est membre adhérent de notre Fraternelle des Chasseurs Ardennais.

BOUILLON

Assemblée générale

C'est le 2 juin 1985, à Corbion, que s'est tenue notre assemblée générale statutaire sous la présidence de notre président M. R. Hardy.

Notons la présence habituelle du colonel Brisy et de Madame, mais en plus cette année, la venue d'une délégation de la régionale Liège-Verviers, soit le président et le vice-président, le secrétaire et les deux porte-drapeau, l'ancien et le nouveau. Le secrétaire-trésorier de Bertrix nous a fait le plaisir aussi d'assister à notre assemblée.

Nous les en remercions tous.

Cette journée restera un magnifique souvenir dans la mémoire des participants. Tout d'abord, un grand merci à Monsieur l'Abbé Thyry, curé de Corbion, pour son homélie au cours de la messe chantée en mémoire des victimes de la guerre et des chasseurs ardennais décédés depuis 1945.

Toute notre gratitude et nos félicitations à la chorale qui s'est surpassée, cette année. Monsieur Denis de Poupehan, fils d'ancien chasseur ardennais, choriste à l'orchestre national, accompagnait les orgues à la trompette. Une agréable et sympathique surprise: la chorale a chanté la «Marche des chasseurs ardennais».

Après l'office religieux, les membres de la fraternelle ont fleuri le monument aux morts, puis au cimetière, les tombes des victimes des deux guerres.

L'assemblée statutaire s'est tenue à la salle St. Jean Baptiste. Dans son allocution, le président a insisté sur la nécessité de l'union de tous les Belges; c'est pour la Belgique que les victimes des deux guerres ont donné leur vie.

Il a aussi demandé une minute de silence spécialement en mémoire des membres décédés depuis la fondation de notre régionale en 1976.

Le secrétaire a fait rapport sur les activités de la fraternelle au cours de l'exercice 83-84. Il a présenté le bilan financier remis par le trésorier, Monsieur Drapier. Ce bilan a été approuvé à l'unanimité.

Puis, ce fut la remise des médailles du mérite de la fraternelle:

Bronze: Messieurs Jean Grégoire, Eugène Jacques et Numa Mahoux;

Argent: Henri Brasseur, André Collignon, Albert Damien et Arsène Léonard.

La fraternelle a voulu rendre hommage à Madame Chalou; depuis le décès de son mari, premier secrétaire de notre régionale, elle a continué à assurer la rédaction des bandes adresses pour le bulletin. Pour raison de santé, elle a demandé qu'un jeune jeune prenne la relève. En remerciement de son dévouement, le président lui a remis un souvenir. Merci Madame Chalou.

C'est notre ami Gustave Bourgeois qui assumera ce travail avec l'aide de son épouse. Merci aussi à tous les deux.

Des fleurs ont été remises à Madame Brisy pour sa fidélité ainsi qu'à notre marraine, Madame Yve Richard, qui malgré son âge est toujours présente à nos manifestations. C'est pour nous un exemple et un réconfort.

Nous ne pouvons pas oublier notre amie Hortense, épouse de notre membre effectif, Firmin Lebas. Hortense est notre championne de la vente des auto-collants et aussi de la collecte des lots pour notre tombola. Elle est irremplaçable.

Après le vin d'honneur et le tirage de la tombola, c'est au restaurant «Le Relais» que nous nous sommes retrouvés pour le repas des retrouvailles. Menu excellent et copieux, vins chaleureux, animateurs spontanés, Liégeois et Bouillonnais qui se succédaient les uns avec des chansons, les autres avec des histoires, d'autres avec des mimes de sorte que l'ambiance est rapidement montée. Notre marraine a même dansé avec un jeune membre adhérent. Oui, ce fut une chaude journée, empreinte d'amitié et de fraternité. Une fois de plus, les absents ont du tort.

In Memoriam

Ayons une pensée pour ceux qui nous ont quittés: — le 12.6.85 Albert Comelusse, de Sugny; — le 24.6.85 Roger Bertrand de Jemelle; — le 15.8.85 Arsène Tronson de Corbion; — le 1.9.85 Arsène Willem de Rochehaut.

Les drapeaux et de nombreux bérets verts ont chaque fois assisté aux funérailles.

Nous déplorons aussi le décès de Madame Yve Jauman-Coulonval, membre honoraire, survenu ce 20.7.85.

Aux familles dans la peine, nous réitérons nos très sincères et fraternelles condoléances.

BRABANT

Deux septembre: Nos petits-enfants et arrière-petits-enfants ont pris le chemin de l'école. Donc finies les vacances pour petits et grands d'un été qui fut plus que médiocre et à qui il serait bien difficile de se rachatier pour les derniers jours qui lui restent avant l'automne vers lequel, optimistes, nous regardons.

Activité dernière

Le 29 août, les Belges se souvinrent qu'il y a cinquante ans — un demi siècle! — leur Reine, Astrid,

tant aimée, fut enlevée brutalement à l'amour du roi Léopold III et de ses enfants. Après Küssnacht, lieu de l'accident, où, le Roi, la Reine, la grande-duchesse de Luxembourg Joséphine-Charlotte et les princes de Liège s'étaient rendus dans la matinée, c'est en l'église Notre-Dame de Laeken, à 18 h, qu'une cérémonie d'hommage fut accueillie par les hauts dignitaires de l'Eglise et par de longs applaudissements et vivats d'une foule extrêmement dense et chaleureuse dans laquelle les dames de tous âges dominaient, sans doute plus sensibles encore au souvenir d'un événement qui, à bien des égards, marqua le tournant vers l'an quarante. L'harmonie de la Force Aérienne fit comme d'habitude une très belle prestation musicale. La section était représentée par le vice-président Roger Reumont, le trésorier Auguste Colle et notre porte-drapeau suppléant Jean Ledoux. Etaient également présents: François Guiot, secrétaire national, M. Albert André, de Florenville, Mmes François et Gérard, membres de la section.

Reprise d'automne

Le dimanche 20 octobre sera le 67^e anniversaire de la reprise du village de Kortemark par entre autres le 1^{er} Régiment de Ligne, ancêtre de nos Chasseurs Ardennais. Une petite délégation de la section s'y rendra pour assister à la messe paroissiale et déposer ensuite une gerbe de fleurs au monument aux morts de la commune et à la plaque commémorative aux héros du 10. La délégation sera reçue par le bourgmestre de l'entité, M. Carlos Beke, vétéran et président de la Fraternelle du 10^e de Ligne 14-18 sera présent si son état de santé le lui permet; dans le cas contraire, qu'il soit assuré d'être dans nos pensées ce jour là avec nos sentiments d'une grande vénération.

Le lundi 11 novembre, commémoration du 87^e anniversaire de l'Armistice de 1918 qui mettait fin à une guerre de quatre années avec un passif de 44.000 morts pour la Patrie. Rencdez-vous comme d'habitude, aussi nombreux que possible, à la Colonne du Congrès - Soldat inconnu.

Le samedi 23 novembre se tiendra notre assemblée générale statutaire. Messe à 10 h. à la chapelle du complexe Quartier Reine Elizabeth, à Evere, suivie de l'assemblée et du banquet au Club Prince Baudouin. Détails dans la prochaine circulaire. Ne manquez pas ce grand rendez-vous annuel des membres de votre section, une fraternelle ambiance et un bon déjeuner vous attendent. Vos ami(e)s sont aussi les bienvenus(e)s car ce sont des membres en puissance et nous en avons bien besoin pour combler les vides.

Nous y voilà! Les cotisations année 1985.

La récolte est tardive et mauvaise et l'on n'ose pas dire le nombre des retardataires. Ne cassez pas les bras de notre trésorier, payez sans plus tarder pour rester fidèle à votre section et résister à l'usure du temps.

Décès
M. Focant, membre effectif, à Ottignies, date non précisée et M. Nicolas Kimmer, à 1200 Bruxelles, membre effectif dont les obsèques ont eu lieu à Woluwe-St-Lambert le 19 juillet et auxquelles notre trésorier Auguste Cole et nos porte-drapeau Jean Ledoux et Alfred Vaerewyck étaient présents. Nous réitérons nos fraternelles condoléances aux familles endeuillées.

Décès

M. Focant, membre effectif, à Ottignies, date non précisée et M. Nicolas Kimmer, à 1200 Bruxelles, membre effectif dont les obsèques ont eu lieu à Woluwe-St-Lambert le 19 juillet et auxquelles notre trésorier Auguste Cole et nos porte-drapeau Jean Ledoux et Alfred Vaerewyck étaient présents. Nous réitérons nos fraternelles condoléances aux familles endeuillées.

2 septembre 85.

FLORENVILLE

Activités

28 avril

Un car, accompagné de plusieurs voitures, a conduit les représentants de la section au congrès national de la Fraternelle. Journée très réussie malgré les tardives attaques hivernales et qui se termina dans un atmosphère plus chaleureuse pour fêter la nomination du nouveau vice-président national.

10 mai

Une délégation avec drapeau assista à la manifestation organisée par la section de Bastogne en hommage au caporal Cady du 2 ChA, premier Chasseur Ardennais tombé face à l'ennemi sur le territoire de Bastogne. Est-il nécessaire de rappeler qu'il est le beau-frère d'un membre de la section et un camarade des anciens bérets verts de Villers-devant-Orval?

12 mai

Participation à la manifestation organisée à l'initiative de la F.N.A.P.G. de Florenville avec la collaboration des autres sociétés patriotiques pour commémorer la libération des camps. Une messe chantée, rehaussée par des interprétations artistiques de l'harmonie Caecilia d'Izel, fut suivie d'une visite au monument: des victimes des deux guerres puis d'un banquet au cours duquel on gratta la cendre pour attiser de nombreux souvenirs... ceux qui amusent nos petits-enfants!

13 juin

Le comité élargi se réunissait au hall des sports avec comme point principal à l'ordre du jour la remise des distinctions honorifiques octroyées par la Fraternelle pour honorer les membres qui se sont distingués par l'ancienneté, par leur dévouement au sein de la section ou leur assiduité à ses manifestations.

Les décorés:

— Médaille d'argent: Adam Olivier, Back Joseph, Chloïdo Albert, Dupont Louis, Gérard Fernand, Goffinet Jean, Krippeler Roger, Pierre Louis, Vorteaute Jules.

— Médaille de bronze: Alexandre Jean, Bouillon Roland, Delobbe Joseph, Gengoux Antonin, Gillard Robert, Gilli Ernest, Goffinet Jean, Maître-jean Albert, Moens René, Noël Zéphire, Théâtre Carl, Théodore Albert.

Nous réitérons nos félicitations à tous ces camarades.

16 juin

Une célébration avec son dévoué porte-drapeau assistaient à Habay-la-Neuve à l'inauguration de l'avenue des Chasseurs Ardennais.

23 juin

Présence de la section à la cérémonie commémorative du Baril devant le monument érigé sur la frontière aux martyrs de la Résistance franco-belge.

29 juin

Excursion au Grand-Duché de Luxembourg dont le clou fut le banquet serv chez un ancien ChA membre de notre section et maquisard de l'A.S. dans notre région. Les manifestations de camaraderie nous firent prendre du retard sur l'horaire prévu et la visite de musées est mentionnée pour mémoire.

1 septembre

Ce jour, la Fraternelle de l'A.S. de Florenville dont la majorité des membres sont d'anciens bérets verts, organisait sa manifestation annuelle devant le monument élevé à N-D du maquis. La section avec son drapeau était fidèle au rendez-vous. Vraiment, le mois de juin fut un mois Chasseurs Ardennais!

Décès

Malheureusement, si la section s'est manifestée par une grande vitalité, elle fut frappée par la disparition de ses plus anciens amis.

Nous ont quittés:

- Tintinger Francis de Les Bulles;
- Balon André de Pin;
- Blaise Léon de Pin;
- Bely Ernest de Martué;
- Krippeler Roger de Margut.

Ce dernier était délégué pour la région française voisine. Depuis la fondation de la Fraternelle, il était un membre assidu à toutes les réunions, à toutes les manifestations. Sa grande cordialité, son entrain communicatif en avaient fait l'ami de tous. Sur son lit de souffrance, quelques camarades lui avaient remis la médaille d'argent qui lui procura contentement et fierté et surtout un espoir... Hélas, ce moment fut de courte durée! Quelques semaines plus tard, une trentaine de camarades en béret vert le conduisirent dans l'humble cimetière de Margut.

Adieu Roger, adieu Francis, André, Léon, Ernest, vos amis Chasseurs Ardennais ne vous oublieront pas.

HOUFFALIZE

Nous avons lu dans la presse...

Deux petits Rochefortois, Frédéric et Patricia, se rendant à l'école la veille des vacances, ont trouvé sur la chaussée, rue Reine Astrid, une enveloppe contenant une forte somme.

Les deux enfants se sont empressés de reporter la trouvaille à leur père qui la remit à la gendarmerie. Peu après, M. Adam rentra en possession de son bien, soit au total une quarantaine de milliers de francs.

Signalons que les deux gosses sont fils et fille d'un de nos membres, M. Michel Gabriel. Félicitations au papa et à ses enfants qui sont dignes d'un vrai Chasseur Ardennais. Exemple à suivre.

Distinctions

— Camille Blaise de Rettigny a reçu le Diplôme de Porte-Drapeau.

A Rochefort ont reçu:

- La médaille de bronze du Mérite F.N.A.P.G. avec palmes: Hofferlin Victor et Dumont Léon.
- La médaille du 40^e anniversaire de la libération des camps: Dumont Léon, Gaigniaux Fernand, Gosée Joseph, Hardenne Victor, Hofferlin Victor, Losseau Louis, Martiny Albert, Neunez Jules, Olivier Henri et Petit Léopold.

A tous ces membres, nos plus vives félicitations.

Noces d'or

— Monsieur l'abbé Petges, Curé de Habay-la-Neuve, a eu en juillet dernier 50 ans de fidélité à l'Eglise. La population lui a rendu hommage et l'a fêté le 10 août. L'abbé Petges est membre effectif de notre section.

— Notre membre Augustin Wigny et son épouse, Marie-Louise Delieu de Redu, ainsi que les époux Clément Dock-Paquay de Rochefort, ont également fêté leurs noces d'or.

A tous ces jubilaires, nous adressons nos très vives félicitations et nos vœux pour de nombreuses années encore de vie heureuse.

Nouveau délégué

— Pour Fronville et Melreux, c'est M. Marcel André de Fronville qui assurera dès maintenant cette fonction (tél. 084/46 60 86) en remplacement de notre regretté Joseph Mazy.

Naissances

- Kévin Marique à Soiron-Verviers, arrière-petit-fils de Jos. André;
- Bénédicte Bay, petite-fille de Albert Bay de Rienne;
- Julie Leduc, petite-fille de Albert Bay de Rienne;
- Noémie Léonarc, arrière-petite-fille de Mme Léon Carinval de Gedinne;
- Adélaïde Lenoir, petite-fille de Maurice Lenoir de Malvoisin;
- Anaïs Languillier, arrière-petite-fille de Georges Adam de Rienne;
- Yannick Marchal, petite-fille de Albert Bay de Rienne;
- Alain Colleaux, petit-fils de Albert Petitjean et arrière-petit-fils de Marthe Dury de Louette-St-Pierre;
- Amélie Bajiot, petite-fille de Joseph Bajiot et de Ernest Nanran de Louette-St-Denis.

Nous souhaitons longue vie très heureuse aux nouveau-nés et nous adressons toutes nos félicitations aux parents et grands-parents.

Décès

- Nous avons à déplorer le décès de: — Pivsin Henri de Patigies, 6^e ChA;
- Martin Jean de Alla s/Semois, 20 A;
- Marteau Laure, mère de Frédéric Ferrier de Gedinne;
- Bouty Emelda, épouse de notre délégué Lucien Parizel de Alle s/Semois;
- Langhendries Alphonse de Rochefort, Bat. moto;
- Wulict Hubert de ON 3 ChA;
- Pêcheur Lucien de Fomères, 2 ChA P.P. et de son épouse;
- Licot Robert de Gozin-Beauraing, gendre de notre membre J. Warscotte;
- Milquet Léona, mère de notre déléguée Mme Despas Victor de Havelange;
- Houssier Marcel de Orchimont: a perdu son frère;
- Mine Joseph de Natoye, 2^e ChA et P.G.;
- Detroux Willy de Verlaine-Tohogne, 6^e ChA et Résistant armé;
- Renaud Louis de Transinne, 4^e ChA, frère de notre délégué Albert;
- Boreux Albert de Ave-et-Auffe, 3^e ChA, notre délégué;
- Légeune Alfred de Houmart-Tohogne;
- Zubillaca Alexandra, 8 ans, petite-fille de Warn Aug. de Beauraing;
- Cremer François de Cetturu-Tavigny, 3^e ChA;
- Bodet Valère de Houffalize, ancien ChA et Résistant armé;
- Marchand Lydie, épouse de notre membre Henri Olivier de Rochefort;
- Gaspar Vital de Melreux, ancien ChA;
- Goffin Arthur de Achet, 6^e ChA et P.G.

A toutes ces familles endeuillées, nous adressons nos plus vives et très sincères condoléances.

Mariages

- Jean-Marie Leyder a épousé Kathy Thiry, petite-fille de notre porte-drapeau Edmond Michaux de Rienne.
- Pascal Lavendomme a épousé Edith Charlier, petite-fille de notre porte-drapeau Edmond Michaux de Rienne.
- Benoît Piron de Steinbach, petit-fils de notre membre Emile Schoumacker de Limerlé, a épousé Claudine Rouche de Limerlé.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux et nos félicitations aux heureux parents et grands-parents.

Cotisations 85-86

Nous demandons aux délégués qui ne l'auraient déjà fait de bien vouloir nous communiquer le nombre de «cartes de membre» dont ils ont besoin. Ils pourront ainsi les remettre à chacun en percevant la cotisation.

Quant aux isolés, qu'ils veuillent bien se mettre en règle à partir du mois de novembre en versant 200 Fau C.C.P. 000-07621376-08 de notre section: Frat. des ChA, Pierre Honnay, rue du Fonteny 9 D, 6773 Cherain.

Dès à présent, nous vous remercions.

J.A.

LIEGE - VERVIERS

2 juin - Corbion

Une délégation de notre section a participé à la journée organisée à Corbion par la section de Bouillon.

Belle réalisation et très bonne ambiance.

Le président bouillonnais Roger Hardy sait déjà que, l'an prochain, nous serons au rendez-vous.

7 juin - Temploux - Namur

Au cours des cérémonies organisées par la section de Namur, le 7 juin à Temploux et Namur, c'est à notre président Jean Bricart qu'est revenu l'honneur de reviver le flamme à la plaque commémorative érigée, à l'Hôtel de Ville de Namur, à la mémoire des Chasseurs Ardennais et de leurs Artilleurs. Inutile de préciser que la partie récréative et le repas étaient parfaits, puisque Georges Gilsoul et son équipe sont même parvenus à nous faire oublier la pluie froide qui ne cessa de tomber toute la journée.

15 août - Fort de Loncin

Le 15 août est, dans la tradition liégeoise, le jour des fêtes d'Outre-Meuse, mais c'est aussi, on l'oublie parfois, l'anniversaire de l'explosion qui mit fin au siège héroïque du fort de Loncin en 1914. C'est l'occasion pour toutes les associations patriotiques de la région de se réunir pour rendre hommage aux 530 défenseurs du fort dont 350 devaient y laisser la vie.

Notre section s'est associée à ce 70^e pèlerinage en participant au cortège qui défila de Ans à Loncin, puis en assistant aux cérémonies qui se sont déroulées aux divers monuments ainsi qu'à la messe célébrée dans les fossés du fort.

12 septembre - Verviers

Le comité de la section Liège-Verviers a renoué avec une ancienne tradition en invitant ses membres de la région Verviers-Spa à une réunion de contact et d'information. Cette rencontre s'est déroulée très fructueuse pour tous et sera renouvelée de manière systématique.

Nous remercions le Général-Major Magon, Commandant de la 1^{re} Division et ses collaborateurs pour leur accueil amical et leur participation efficace à cette réunion.

Décès

C'est avec peine que nous avons appris le décès de Madame Nelly Farcin, épouse de Monsieur Maurice Dumongh, bourgmestre d'Amay et membre protecteur de notre régionale.

Madame Dumongh avait milité, durant la guerre, dans les rangs de la Résistance.

Les Chasseurs Ardennais de la section Liège-Verviers se souviennent de l'aide efficace apportée par Madame Dumongh, lors de l'inauguration de la rue des Chasseurs Ardennais à Amay.

Ils présentent, à Monsieur Dumongh et à ses enfants, leurs condoléances émuës.

Distinction

Notre membre Jean Gérard, ancien du 2 ChA, vient de se voir décerner la croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II, avec deux glaives surmontés d'une barrette au millésime 40/45.

Nos sincères félicitations.

26 octobre - Saint Nicolas - Montegnée

Journée des Chasseurs Ardennais de Liège-Verviers.

Nous invitons cordialement tous les Chasseurs Ardennais et Anciens du 20 A, à venir retrouver leurs amis de la section Liège-Verviers le 26 octobre, à Saint Nicolas-Montegnée.

- 9.00 Rassemblement Place Saint Nicolas.
- 9.30 Messe en l'église de Saint Nicolas.
- 11.00 Assemblée Générale de la régionale Liège-Verviers.
- 12.00 Vin d'honneur au local FNAPG.
- 13.00 Repas suivi d'une après-midi récréative et, pour les plus coriaces, d'une soirée surprise.

Nous comptons sur tous nos membres et sympathisants, accompagnés, bien entendu, de leurs familles.

Tous les détails de cette manifestation seront communiqués dans un numéro spécial de notre journal «La Hure».

Pour tout renseignement complémentaire: Marcel Mossoux, rue des Genêts 20, 4111 Flémalle-Grande. Tél. (041) 33.35.31.

NEUFCHATEAU - LIBRAMONT

Décès

Pas un trimestre ne s'écoule sans que nous ayons des décès à déplorer. A Nives, nous avons assisté aux funérailles de Adrien Godfried, ancien prisonnier de guerre.

A Tintigny, il y avait grande affluence pour conduire à sa dernière demeure notre collègue et ami, Lucien Pierret, frère de Fernand, tous deux officiers de réserve et prisonniers de guerre. Il était connu pour sa servabilité et sa gaieté.

Madame Jean Picard (membre honoraire) est décédée à Neufchâteau.

Nos sincères condoléances aux familles endeuillées.

Cérémonies

Notre drapeau avec escorte a assisté au jumelage des Paracommandos avec la ville de Neufchâteau. Ce fut une cérémonie parfaitement réussie.

SAINT-HUBERT

Décès

Nous déplorons le décès de:

- M. Raouf Pequet, papa de Mme Piron-Pequet, membre honoraire;
- M. Albert Thomas, frère de Firmin Thomas, membre adhérent;
- Mme Joseph Geosse, veuve de M. Léon Marichal, maman de notre membre protecteur Roger Marichal;
- Mme Félix, belle-sœur de notre membre protecteur Mme Lambert et de notre membre effectif Fernand Lambert.

A toutes les familles dans la peine, nous présentons nos très fraternelles condoléances.

Naissance

Nous sommes heureux d'annoncer la naissance de: Mathieu, fils de notre membre adhérent Guy Stoz.

Bienvenue en ce monde, longue et heureuse vie au nouveau-né. Félicitations aux parents et grands-parents.

Billet rose

Se sont unis par les liens du mariage: Christine Evrard d'Offagne, fille de Mme et M. Marcel Evrard, membre adhérent et Etienne Déom de Fays-les-Veneurs.

Vives félicitations aux heureux parents et de tout cœur, bonheur et prospérité aux jeunes époux.

Noces d'or

Notre camarade et ami Robert Devaux et son épouse Joséphine ont fêté leurs nocés d'or. Nous les en félicitons chaleureusement et nous leur souhaitons de vivre encore ensemble de longues et paisibles années.

Hospitalisation

Ont été hospitalisés:

- M^{me} Cornet-Pêcheur, bourgmestre de la commune de Ste Ode, et fille de notre ami Joseph Pêcheur, membre effectif;
- M. Guillaume Gaston, membre effectif;
- M. Gillard Ernest, membre adhérent;
- M^{me} Stoz, épouse de notre membre adhérent Guy Stoz;
- M^{me} Godenir Maria, épouse de notre membre effectif Remy Godenir.

A tous et à toutes, nous souhaitons une rapide et complète guérison et une excellente convalescence.

Activités de la section

— **21 juillet:** A l'occasion de la Fête Nationale, une forte délégation de la section a assisté au Te Deum chanté à la Basilique.

— **18 août:** Invitée par le Comité National Belge du parrainage des tombes des soldats français reposant en sol belge, par les groupements patriotiques et par l'Administration Commune de Libin, la section était présente en force à l'occasion des cérémonies annuelles du Souvenir qui se sont déroulées:

- au cimetière militaire;
- au monument élevé à la mémoire des victimes Paracommandos avec la ville de Neufchâteau;
- à l'Enclos des fusillés de la localité d'Anloy.

Assemblée générale 1985

Se tiendra le 19 octobre prochain dans la magnifique Salle des Mariages de l'hôtel de ville.

Programme de la journée

- 10 H 00 Messe chantée et célébrée en l'église St Gilles à la mémoire de tous les Chasseurs Ardennais de Saint-Hubert;
- 10 H 45 Dépôt de fleurs au Monument aux Morts;
- 11 H 45 Assemblée Générale annuelle - séance académique;
- 13 H 00 Banquet Place de l'Abbaya.

Comme chaque année, nous comptons sur une participation nombreuse de nos membres.

VIRTON

21 Juillet 1985

Te Deum, chanté par Monsieur le Doyen Herbin, en l'Eglise décanale de Virton. A part le Corps des Pompiers au grand complet, ce n'était pas l'affluence des grands jours... même la présence des Drapeaux de nos divers groupements patriotiques s'était raréfié!

Je remercie les quelques bérêts verts qui, en la circonstance, ont marqué leur attachement au pays et à ses institutions.

Dans un précédent bulletin, j'évoquais la magnificence des «Te Deum d'antan» où personnalités et militaires en tenue d'apparat, combattants médaillés et Corps constitués réalisaient par le nombre et la prestance.

Aujourd'hui, je me permettrai de vous remémorer la grandeur, la noblesse, la ténacité des «21 juillet» passés sous l'occupation nazie, afin que nous puissiez à nouveau établir une certaine comparaison:

- Drapeaux belges dressés nuitamment au faite de nos clochers.
- Te Deum clandestins répercutés par les cloches de toutes nos églises.
- Dépôts de gerbes cravatées aux couleurs nationales, sur nos monuments.
- Distributions de tracts qui stigmatisaient l'ennemi et rendaient hommage à la Patrie bafouée.
- Hymne national chanté dans nos écoles.
- Grèves dans de nombreux secteurs.
- Messes et prises d'armes dans nos maquis.
- Refus de travail par nos prisonniers, dans certains commandos.

A cette époque, NOUS OSIONS NOUS AFFIRMER BELGES, malgré les risques encourus.

Période révolue, accoutumance et déclin du patriotisme.

Aurons-nous honte du passé, du sacrifice de nos morts?

Notre pays, nos camarades tombés à nos côtés pour la défense de nos libertés ne méritent-ils pas qu'en ce jour de fête nationale, nous leur rendions un plus solennel hommage.

Décès

- Le 2 juin 85, nous avons participé aux obsèques suivies de l'inhumation du Chasseur Ardennais Cyrille Toussaint né à Nobressart le 19-3-1919, décédé à Robelmont le 31 mai. Orphelin de père et mère, il avait été recueilli, voici quelque 40 ans, par la famille Habrant de Robelmont. Milicien à la 5^e Cie du 1^{er} ChA, il fut blessé à la tête en mai 1940, au cours d'une mission pour laquelle il s'était porté volontaire. Il fut alors évacué sur

NOUS SOMMES EN PERTE DE VITESSE POUR NOTRE COMMERCE EXTERIEUR

Le rapport annuel du GATT sur le commerce mondial en 1984 indique un recul sensible des parts de marché de l'UEEL (Union économique belgo-luxembourgeoise): nous reculons en un an de 1,2 point, soit de 31% dans les exportations, continuant cependant de conserver la 10^e place dans le monde. Parmi les principales puissances commerciales, dans l'ordre inchangé, la quote-part des Etats-Unis recule de 6,6%; RFA -24%; Japon +39%; France -31%; Royaume Uni -7,5%; URSS +30%; Canada s.q.; Italie -2,6%; Pays-Bas -12%. On notera le peu de fondement des cocoricos français.

A noter que la quote-part des importations belges tombe de 3,7 à 2,7 %, soit une diminution de 27 %, alors que les Etats-Unis ont accru leurs achats de 47 %, en se basant sur leur part mondiale et le Japon de 3 % seulement.

Comme l'évolution des importations est considérée par les bons économistes comme le meilleur baromètre de santé d'une économie, on remarquera que les communiqués triomphalistes des responsables belges n'ont d'autre fondement qu'électoralistes.

COTISATIONS

Notre exercice social va du 1^{er} novembre au 31 octobre de l'année suivante. La formule la plus expéditive et la moins coûteuse consiste à effectuer d'initiative un versement au C.C.P. de sa section. (Voir en page 2).

Nous insistons pour qu'aucun versement ne soit fait au C.C.P. national, sauf en ce qui concerne les versements de soutien pour le bulletin.

l'hôpital de Namur et par la suite sur celui de Furnes. Invalide, décoré de la Croix de Guerre.

- Le 10 juin, nous avons conduit à sa dernière demeure notre camarade Nestor Wittamer, décédé à Saint Mard le 7 juin 1985. Milicien de la classe 1931 au 10^e Régiment de Ligne, il fut affecté au 5^e ChA lors de la mobilisation de septembre 1939. Il participa aux combats de la Lys à Meygem. Prisonnier de guerre au IV A. Jusqu'en 1945. Invalide de guerre.
- Le 20 juillet, c'était notre regretté Albert Venter, né le 21 janvier 1915 qui nous quittait inopinément. Il était membre de notre fraterella depuis sa fondation. Milicien de la classe 1935 au 1^{er} Régiment de ChA, il fit la campagne des 18 jours au 5^e. Blessé gravement à Gottem le 26 mai 1940 et évacué sur l'H.M. d'Anvers. Invalide de guerre. Lors de ses funérailles, il fut enterré au son de la Marche des Chasseurs Ardennais, comme il en avait exprimé le désir.

Nous remercions aux familles de nos trois chers disparus, nos bien sincères condoléances.

NOTRE BULLETIN ET UN AVIS CONCORDANT

Nous avons reçu de nombreuses appréciations, toutes favorables, en ce qui concerne notre dernier bulletin, et plus particulièrement à propos de notre éditorial et de l'article «Des missiles à Florennes».

Un sous-officier des FBA, non-Chasseur Ardennais, nous a écrit notamment:

«... Permettez-moi, par la même occasion, de vous manifester tout mon respect pour votre patriotisme, votre civisme, votre sens du devoir, votre courage à dire des choses que peu de gens osent exprimer...»

D'autre part, l'hebdomadaire bruxellois toutes boîtes, VLAN, qui tire à 400.000 exemplaires, possède sans doute le meilleur échotier de toute la presse belge. Il a choisi un pseudonyme impertinent: «L'Iconoclaste». Dans un numéro de la mi-août, il a formulé de très justes observations concernant l'affaire du Heysel, aujourd'hui retombée comme un soufflé, la manœuvre politique ayant échoué. En voici deux extraits:

L'HONNEUR PERDU...

Une interview accordée par le président du P.R.L. à La Libre Belgique m'a fait bondir. Commentant la démission (avec un élastique!) de M. Jean Gol, M. Louis Michel déclara froidement: «L'opinion attendait que quelqu'un pose un geste pour restaurer l'honneur perdu de l'Etat belge!»

L'honneur perdu de l'Etat belge!

Vous ne manquez pas de toupet, M. Michel. S'il y a eu «honneur perdu», c'est uniquement du côté des «politiciens» qui ont essayé d'exploiter à leur profit la tragédie du Heysel. Pendant des jours et des jours, ils nous ont exposé leurs nobles états d'âme, nous ont rebattu les oreilles avec leur «conscience» et leur «honneur», et à l'heure du vote, selon qu'ils appartenaient à un groupe de la majorité ou de l'opposition leurs prétendus honneur et conscience leur ont commandé de voter la confiance ou la méfiance!

La faute initiale a du reste été de confier à une commission parlementaire le soin d'établir les responsabilités dans une catastrophe qui faisait déjà l'objet d'une enquête judiciaire. Il était évident que les représentants des partis allaient se prononcer en «partisans» et non en juges impartiaux...

... Il faut être masochiste pour dire ou écrire que l'Etat belge a perdu son honneur au Heysel. Ou alors être un politicien de bas niveau pour essayer d'exploiter l'émotion populaire à des fins électorales et partisanes.

Ajoutons à l'intention de M. Louis Michel, dont la profession est (était), je crois, «enseignant» qu'on ne «pose» ni un geste, ni un acte. On les accomplit, on les fait, les exécute, les commet, etc... «Poser un acte ou geste» est un solécisme que Pierre Nothomb condamnait de façon... imagée: «Vous avez déjà vu quelqu'un prendre un acte et le poser sur la table ou le déposer ailleurs. On pose une... merde (sic) mais on accomplit un acte».

Avez-vous reçu votre bulletin?

Régulièrement, des bulletins nous sont retournés, soit à la rédaction, soit à l'administration, soit à la section où est inscrit un membre. Cela résulte généralement du fait que l'intéressé a omis de nous faire connaître son changement d'adresse. Il arrive aussi — très exceptionnellement — qu'un bulletin nous soit retourné sans bando, celle-ci ayant été soit déchirée, soit perdue à la poste.

Ceux qui n'ont pas reçu leur bulletin dans les délais normaux, c'est-à-dire à la fin de chaque trimestre ou dans la première quinzaine du premier mois du trimestre suivant, doivent s'adresser à leur section: celle-ci dispose toujours d'une petite réserve pour les nouveaux membres et pour ceux qui n'auraient pas été servis par accident.

Recommandations

Nous recommandons vivement aux membres qui nous écrivent de tenir compte des remarques suivantes:

— Affranchir suffisamment leurs plis. Cela signifie notamment respecter les prescriptions en matière de formats standard et en ce qui concerne le poids maximum de 20 g pour une lettre standard timbrée à 12 F.

— Quand ils le peuvent, de joindre un timbre pour la réponse. Cela ne vaut évidemment pas pour les dirigeants régionaux et locaux, ni pour ceux qui écrivent en faveur d'autres camarades.

— Ne pas abuser des plis recommandés qui obligent bien souvent d'aller faire file à la poste pour les retirer. En cas de recours à cette formule, personnaliser le pli, c'est-à-dire indiquer le NOM du destinataire, et ne pas se limiter à «Président national», «Secrétaire national».

Nous demandons aussi à tous de se référer aux adresses des dirigeants de sections figurant en page 2 et de verser leurs cotisations au C.C.P. de leur section, tandis que ce qui concerne le bulletin doit être versé au C.C.P. de la trésorerie nationale.



Notre insigne

Il existe en deux formats, soit aux diamètres de 20 et 12 mm

Prix de vente au détail:
60 F l'exemplaire

**S'adresser
à sa section**

Membre de la Fraternelle?

TOUT LE MONDE peut être membre de notre Fraternelle, mais à quel titre?

1. MEMBRE EFFECTIF

Tout militaire ayant appartenu après le 9 mai 1940 et avant le 28 mai 1940 à l'une des unités ci-dessous: 1^{re} ou 2^e Division des Chasseurs Ardennais y compris le service de santé, les troupes de mission, le génie et le corps de transport, le centre de renfort et d'instruction des Ch. A., le bataillon moto Ch. A., la Cie d'intendance des Ch. A., le 20 A, la P.F.N. (C 47 P.F.N.) ainsi qu'aux II et IV/12 A.

2. MEMBRE HONORAIRE

- La veuve ou un des orphelins d'un Chasseur Ardennais tombé au champ d'honneur ou victime de sa conduite patriotique.
- Un des ascendants d'un Chasseur Ardennais célibataire décédé dans les mêmes circonstances.
- Les membres de la Fraternelle 1914-1918 du 10^e régiment de Ligne. Peuvent également devenir membres honoraires, en payant la même cotisation que les membres effectifs et adhérents les veuves de Chasseurs Ardennais décédés, autres que celles désignées au a).

3. MEMBRE D'HONNEUR

Toute personne qui, par son dévouement et les services rendus au Service Social du Ch. A. ou à la Fraternelle des Ch. A., a acquis des droits à la reconnaissance de la Fraternelle.

Les candidatures à ce titre sont présentées par le conseil d'administration ou par les sections régionales à l'Assemblée Générale qui statue.

4. MEMBRE ADHERENT

Tout membre ayant appartenu ou appartenant à l'une des unités reprises sous la rubrique «membre effectif» en dehors des périodes mentionnées, ainsi que les Résistants reconnus ayant porté le béret vert dans les maquis.

5. MEMBRE PROTECTEUR

Toute personne qui, ne réunissant pas les conditions prévues pour être membre effectif, honoré d'honneur ou adhérent, désire témoigner sa sympathie aux Chasseurs Ardennais.

Montant minimum de la cotisation:

Depuis l'exercice social 1981-1982, 180 F pour les membres effectifs, adhérents et honoraires; 225 F pour les membres protecteurs.

Changements d'adresse

Les Belges ont la bougeotte... et donc les Chasseurs Ardennais aussi. Nous insistons encore très vivement auprès de tous nos membres pour qu'en cas de changement d'adresse

**ils avertissent LEUR SECTION
sans retard**

et non l'administrateur du bulletin ou le président national ou le secrétaire national.

VERSEMENTS DE SOUTIEN

pour le bulletin: exclusivement au

C.C.P. 000-0344969-37

Fraternelle des Chasseurs Ardennais
Arlon

FOURNITURES

En raison des hausses, nous avons été amenés à adapter les prix de certaines de nos fournitures. Ces prix sont **obligatoires** et doivent être appliqués par toutes les sections.

PRIX DE VENTE

Insignes grand format	60 F
Insignes petit format	60 F
Bérets verts (préciser peinture) munis de la hure (port inclus ou non)	300 F
Hure dorée béret	60 F
Décalcomanies (5 couleurs)	10 F
Autocollants (5 couleurs)	20 F
Cartes-vues du Monument national	10 F
Drapeau de l'Ardenne	1.200 à 1.700 F selon modèle (cf. encadré spécial)
Coupelles (cendriers en mélamine représentant le Monument national)	50 F

Pour les titulaires de notre médaille du mérite:

Décoration petit module	350 F
Fixe-ruban (diminutif de boutonnière):	
— ordinaire	30 F
— avec hure dorée, argentée ou bronzée selon le grade	80 F

N.B.: les sections passent leurs commandes exclusivement auprès du Trésorier national-adjoint. Ce dernier ne répond pas à des demandes individuelles mais les transmet aux sections. On a donc intérêt à s'adresser directement à celles-ci.